

# L'Echo de Saint-Justin

Vol. XII, No. 28

Saint-Justin, 29 juin 1933.

Rédigé en Collaboration

## M. J.-A. Barrette au Sénat ?

La mort presque soudaine du sénateur P.-J. Paradis vient de créer une nouvelle vacance au Sénat, et deux divisions de la province de Québec se trouvent actuellement sans titulaire à la Chambre Haute.

Avant de représenter la division Shawinigan à Ottawa, le défunt avait siégé pendant dix ans au Conseil législatif, et il dirigea les forces libérales dans la région de Québec, pendant plus de vingt ans. Sa mort est profondément regrettée, non seulement par les libéraux qui perdent en lui un organisateur actif, intelligent et habile, mais par le grand nombre d'amis qu'il avait su se faire dans tous les groupes et dans tous les milieux.

Les exigences de la politique soulèvent déjà la question de son remplacement, et il n'y a pas de doute que les candidatures se dessineront bientôt, comme elles moussent pour la succession de feu le sénateur Bureau.

Il nous semble que le successeur légitime de feu P.-J. Paradis est tout désigné dans la personne du député actuel de Berthier-Maskinongé, dont la valeur morale, l'expérience politique, la haute réputation et les longs états de services à ses compatriotes et son pays sont universellement reconnus.

M. J.-A. Barrette n'est pas un politique ordinaire. Il a imprimé sa forte et sympathique empreinte sur la vie parlementaire des vingt dernières années, et comme pas un de nos députés, peut-être, il reflète fidèlement les sentiments, les convictions et l'âme des Canadiens-français. Depuis au-delà de vingt ans, sans aucune défaillance et sans aucune compromission, M. le député J.-A. Barrette s'est inspiré du cœur et de l'esprit de ses compatriotes pour les représenter tels qu'ils sont et tels qu'ils entendent se faire représenter.

Conservateur convaincu et fidèle à son parti dont il a soutenu la politique économique, nationale et traditionaliste, le député de Berthier-Maskinongé fut toujours un représentant fidèle aux idéaux des siens, avant d'être un partisan passif; et ceci doit contribuer à légitimer ses titres à la succession du sénateur Paradis. Le gouvernement fédéral qui se distingue par sa largeur de vue et son sens de la justice, ne peut pas ignorer ces raisons d'ordre supérieur qui militent en faveur de la nomination de M. J.-A. Barrette au Sénat, et nous le disons avec d'autant plus de liberté que nous sommes convaincus de la nécessité, pour une bonne administration, de donner aux citoyens des représentants qui reflètent le mieux leur sentiment national.

Dès ses débuts à la Chambre des Communes, M. J.-A. Barrette s'est posé en champion des droits des minorités; et quand le district du Keewatin fut annexé à la province de Manitoba, seul avec Lamarche et quelques autres, il exigea que les minorités dans ce district, ne fussent dépouillées d'aucun de leurs droits.

Bientôt après fut posé le principe de notre participation aux guerres de l'Empire. C'était, si notre mémoire est fidèle, à la session de 1912-1913. M. J.-A. Barrette eut le courage de s'y opposer et d'exposer brillamment les raisons de son geste, contre des Chambres à peu près unanimes parce qu'il savait qu'en cette circonstance comme dans toutes les autres où il a pris position, il représentait fidèlement les convictions de ses compatriotes. Fidèle à lui-même, il fit face à l'ouragan qui passa sur le monde de 1914 à 1918, et c'est à lui que revient le périlleux honneur d'avoir proposé, en pleine Chambre, la mort du bill de la conscription. Cet acte courageux trouva peu d'adhérents, car il ne réunit que neuf votes en sa faveur, et parmi ceux-là se trouvait celui de l'hon. Patenaude.

Lors de la redistribution des comtés et de la discussion sur le budget, M. J.-A. Barrette prononça certainement les deux discours les plus importants, les plus solides et les mieux documentés. Il revendiqua énergiquement le droit du Québec à une plus juste représentation en s'appuyant sur des démonstrations, des précédents, des interprétations et des autorités qui font de ce discours une pièce historique de très grande valeur.

Aussi important et aussi pratique fut son discours sur le budget, et si le parlement n'a pas jugé à propos d'accepter sa suggestion d'une taxe unique sur les échanges d'effets de commerce, le public n'en a pas moins saisi la justesse et les avantages; et, pour être ajournée, cette question reste actuelle et reviendra bientôt devant les Chambres sous la poussée de l'opinion générale.

Les journaux de Toronto qui, d'ordinaire ne sont pas prodigues de compliments à l'adresse des députés canadiens-français de la province de Québec, n'ont pas hésité à déclarer à peu près unanimement que le discours de M. J.-A. Barrette sur le budget était le plus solide et le plus pratique, et qu'il révélait chez son auteur un homme d'affaires averti et possédant au plus haut point le sens des réalités.

Nous sommes convaincus que le gouvernement fédéral, comme tout le pays, saura apprécier comme elle le mérite la valeur incontestable de M. J.-A. Barrette, et il comprendra qu'à l'heure actuelle, alors que des éléments nouveaux et subversifs menacent nos institutions parlementaires, il est plus nécessaire que jamais de s'assurer les servi-



ces d'hommes supérieurs, non seulement par l'intelligence, mais aussi par le courage éprouvé, les convictions solides, le patriotisme éclairé et l'expérience longuement acquise.

Qui plus que M. J.-A. Barrette possède l'ensemble de ces qualités?

## La fête de la St-Jean-Baptiste à St-Justin

Dimanche soir, le 25 juin, la paroisse de St-Justin s'était réunie tout près du kiosque pour entendre les jeunes orateurs que les organisateurs avaient conviés à cette fête patriotique. Au delà d'un millier de personnes n'avaient point craint les fatigues de la soirée pour renouveler et fortifier leur patriotisme. On reconnaissait parmi la foule plusieurs gens de l'extérieur.

La fête fut inaugurée par un chant patriotique, exécuté par M. Eugène LeBeau, chanteur réputé de la paroisse de St-Justin. Après quoi, M. le Curé présenta à l'auditoire un jeune orateur, enfant de la paroisse et étudiant au Séminaire des Trois-Rivières, M. Paul Lajoie. Il est juste de dire que Monsieur Lajoie était le vainqueur d'un concours d'éloquence qui s'était tenu au Séminaire même lors de la sortie des élèves et qui avait eu lieu entre quatre concurrents, Monsieur Lajoie, avec l'éloquence et la belle expression qu'on lui connaît, fit revivre devant ses auditeurs, une page d'histoire où est inscrit l'un des plus nobles faits de nos Pères: Le geste de LaFontaine. Monsieur Lajoie sut convaincre ses auditeurs, car ceux-ci écoutèrent religieusement.

Vint ensuite comme deuxième orateur Monsieur Jean Lafrenière de Maskinongé, étudiant du Séminaire des Trois-Rivières. Et comme dernier orateur, Monsieur l'abbé Grenier, curé de la paroisse. Les paroissiens étaient heureux de recevoir de leur vénéré pasteur des conseils patriotiques. Monsieur l'abbé Grenier fit un bref résumé des débuts de la colonie, appuyant sur le fait que les découvreurs et les fondateurs voulaient donner le pays au Christ. De plus, il recommanda à ses ouailles ne pas afficher des panneaux-réclames en anglais exclusivement. Enfin il termina par des conseils très opportuns.

On trouvera peut-être un certain intérêt à relire le discours de Monsieur Jean Lafrenière, qui a bien voulu nous en faire part: *Monsieur le Président,*

*Mesdames,*  
*Messieurs,*

Il existe chez-nous une tradition patriotique, qui veut que le peuple canadien-français se réunisse, comme en un faisceau glorieux, pour fêter celui que nous avons adopté pour patron national et auquel nous avons consacré, par manière de culte, une journée toute entière, que nous appelons populairement le Jour de la St-Jean-Baptiste.

Mais en regardant cette magnifique assemblée, où l'on voit de braves cultivateurs, qui sont les sauveurs de notre race et les rois de la terre; en vous admirant, vous mères de famille, qui nous avez montré, dès la plus tendre enfance, à tracer sur notre front candide, le signe de la croix et qui avez inculqué dans nos âmes les principes de religion; enfin, en contemplant

cette jeunesse ardente et avide d'idéal cette jeunesse, dis-je, qui est l'espoir de l'avenir et l'orgueil légitime du peuple canadien-français, je suis porté à me demander quels sont les motifs, qui vous poussent à vous grouper ici ce soir.

Et ceci m'amène, Mesdames et Messieurs, à vous dire ce qu'est la fête de la St-Jean-Baptiste et pourquoi nous la célébrons.

Eh bien! La fête de St-Jean-Baptiste est une heure solennelle où la conscience nationale doit se recueillir pour se rendre bien compte de ce qu'elle doit être et de ce qu'elle est. C'est pourquoi, la St-Jean-Baptiste ne doit pas être seulement un jour de réjouissances populaires, mais surtout un jour où tout citoyen, qui se préoccupe de sa race, doit apporter, par l'adoption de résolutions saines et fortes, l'appui de son effort, si modeste soit-il!

De plus, la St-Jean-Baptiste doit être encore pour nous l'occasion d'une retraite nationale, pendant laquelle nous sommes tenus, sous la direction des grands architectes de la patrie de tirer de leurs faits et gestes des directives pour l'avenir et de cueillir de leur vie sans dol des enseignements, qui feront de nous des hommes vraiment de leur race, non seulement par le sang

(à suivre sur la dernière page)

## Décès du Sénateur Paradis

L'honorable Philippe - Jacques Paradis sénateur pour la division de Shawinigan (1) est décédé le 20 juin 1933 à sa résidence de la rue La Porte, à Québec. Ses funérailles ont eu lieu le 23 à Québec, en la basilique.

Né à Québec le 4 août 1868 du mariage d'Euclide Paradis, comptable et de Louise Jolicoeur, fille de Philippe-Jacques Jolicoeur, il étudia au séminaire de Québec et à l'Université Laval.

Après avoir parcouru le cycle entier des études universitaires, le sénateur Philippe-Jacques Paradis, choisit sans hésitation la voie des affaires.

Après ses débuts, comptable en 1891, voyageur de commerce plus tard, il devint en 1910, un des associés puis propriétaire de l'Asbestos Manufacturing Co. Ltd., dont il fut le président. Il administra les firmes suivantes: Québec Power, Saguenay & Chibougamou R'ly, Beauharnois Power. Il fut amené à s'occuper de politique. Nommé en 1907, organisateur du parti libéral, il eut à diriger les élections fédérales et provinciales, de 1908, 1912, 1916, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1926, 1927 et 1930. En 1917, il était nommé au Conseil législatif et créé sénateur, le 14 novembre 1927.

Il fut en outre président de la Chambre de commerce de Québec, du cercle des Voyageurs de commerce, secrétaire du comité du fonds patriotique de 1914 à 1919; président du Canadian Club; président de l'Emprunt de la victoire en 1918; membre de la Commission des liqueurs et président de la Commission d'urbanisme.

En 1918, il devenait éditeur du journal "La Vigie". Il fut aussi président de l'Association des manufacturiers canadiens de Québec et gouverneur de l'Université Laval, gouverneur du club de la Garnison à Québec, et membre du club de Réforme de Montréal et de Québec, de l'Engineering Club, du Québec Golf Club, du Montmorency Golf Club, du Cercle interallié de Paris et du Laurentides Fish & Game Club.

Marié le 18 mai 1891 à Emma Fraser, fille de Ferdinand Fraser, deux filles et un fils sont nés.

Le sénateur Paradis laisse son épouse née Emma Fraser; deux filles, Mme Russell Hannan (Gabrielle) et Mlle Marcelle Paradis; un fils, M. Jacques Paradis, de Montréal.

C. D.

(1) La division sénatoriale de Shawinigan comprend les comtés de Champlain et St-Maurice, la cité des Trois-Rivières, la ville de Louiseville, et les paroisses de Rivière du Loup, St-Léon le Grand, St-Paulin et St-Alexis des Monts, dans le comté de Maskinongé.

## Charles-P.-A. Boucher

MEDECIN

1808-1872

Charles Paphnus-Anacleto Boucher naquit à Maskinongé le 10 février 1808. Il était le fils de François Boucher, marchand, officier de milice, et de Julie Olivier. Il fit ses études au Collège Séminaire de Québec et il passa un an à Nicolet de 1825 à 1826.

Il fut reçu médecin vers 1832. Il commença à pratiquer, au Côteau du Lac. A la mort de son frère le docteur F.-X.-Olivier Boucher, en 1836, il vint se fixer à Maskinongé. Sa résidence était au pied de la côte près de l'ancienne église.

Il épousa Suzanne Salmon. A la mort de son père, en 1861, il prit le titre de seigneur de Maskinongé.

Le docteur Charles Boucher s'est présenté en 1857, aux élections générales, sous l'Union, dans le comté de Maskinongé. Il fit la lutte au Docteur Louis-Honoré Gauvreau, de la Rivière du Loup (en haut). A cette élection le docteur Gauvreau fut élu.

Le Docteur Charles-P.-A. Boucher est décédé à Maskinongé, le 16 mars 1872 (1) et son épouse est décédée au même lieu, le 10 avril 1877.

Il laissait à sa mort les enfants suivants: Charlotte, qui épousa Joseph Paquin; Emérentienne Victoria, qui épousa Louis Langelier; Louis-Georges-Edouard, médecin à St-Valentin; Emilie Flore, épouse de Alexandre Gravel; Charles Boucher; François Boucher; Malvina qui épousa Olivier Marchand. Le 10 octobre 1878, devant Me T. Lapalme notaire à Montréal, les héritiers du docteur Charles Boucher procédèrent au partage de ses biens. Les héritiers Boucher retiennent encore des rentes dans les paroisses de Maskinongé et de St-Justin.

Charles DRISARD.

(1) Il était âgé de 63 ans.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNE,

Editeur-Propriétaire,

SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier. — Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Rôle de la Compagnie des Cent-Associés

Travail présenté par M. Edouard Gélinas, élève finissant du Séminaire des Trois-Rivières, au concours inter-collegial annuel de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, et qui a valu à son auteur la magnifique prime d'une remise de cent dollars sur le coût de ses études.

Dans une conférence prononcée en 1925, sur le "facteur économique" dans l'histoire, M. Edouard Montpetit disait avec raison: "On ne construit pas l'histoire sur pilotis". En effet pour être un édifice solide, l'histoire ne doit pas asseoir ses bases sur un fondement mobile et instable. Notre esprit se refuserait à concevoir que la nôtre, pas plus que celles des autres peuples ne soit qu'une résultante fortuite de la juxtaposition de faits séparés, surgis un moment donné, sans autre cause que la volonté immédiate de ceux qui les posent, et qui s'évanouissent tout à coup sans laisser de lendemain pour les juger. C'est ce qui faisait ajouter à M. Montpetit dans la même conférence: "Le régime français, au moins dans les manuels, est en grande partie étayé sur les faits d'Etat, d'où le souci du détail économique du mouvement social, des conditions géographiques, est banni, et c'est un trop rare bonheur lorsque ces faits politiques sont reliés à l'Europe qui les détermine. Enoncés tout d'un coup, sans être raccordés, ils perdent la moitié de leur signification. Comment juger de la politique coloniale de François Ier, si l'on n'a pas réfléchi sur les conditions où le monarque exerçait le pouvoir?"

Et comme corollaire à cette parole de M. Montpetit, nous pourrions ajouter: comment juger avec exactitude le rôle de la compagnie des Cent-Associés au Canada, si l'on ne considère et n'étudie d'abord les influences européennes, qui se sont exercées dans le même temps?

En effet ce sont les intentions du Cardinal Richelieu et les moyens dont il dispose qui vont déterminer la direction qui sera donnée à la Nouvelle-France.

Richelieu le grand Champion de l'absolutisme, est alors la suprême autorité de France. Un corps mince, des joues pâles, un oeil froid et calme, concilient chez lui une volonté inexorable, et un esprit de grande envergure, qui illumine un front d'airain.

Sous sa puissante administration, le pouvoir royal, entre les faibles mains de Louis XIII grandit et devient à chaque jour plus fort et plus ferme, en triomphant d'abord des factions de la cour, de la turbulence des Huguenots, de l'ambitieuse indépendance de la noblesse et de tous les éléments d'anarchie qui ont germé en France depuis la mort d'Henri IV.

Enfin sans amis, mais en butte à mille ennemis, craint et mal vu du malheureux roi, qu'il sert, se faisant un instrument de chaque parti et de chaque prince, Richelieu avance, par des sentiers difficiles, vers le noble but qu'il poursuit; la grandeur de la France sous une autorité concentrée et indivisée.

C'est donc avec l'intention d'administrer lui-même les affaires de la colonie qu'en 1626 il achète de Montmorency son ancienne charge d'amiral de France et se constitue lui-même, le "Grand Maître et surintendant de la Navigation et du Commerce."

Mais quelle sera la politique du ministre de Louis XIII, au sujet de la colonie naissante?

La Nouvelle-France sera-t-elle à ses yeux, comme les colonies espagnoles, une ferme d'exploitation pour remplir le trésor de la Couronne?

On bien encore brillera-t-elle, comme la Nouvelle-Angleterre, sous le faux éclat de la liberté, où le commerce, la religion et les mœurs n'auront d'autre norme de moralité que la raison du jugement privé?

Non, Richelieu, veut considérer le Canada, comme un prolongement de

la Mère-patrie, il veut pour lui toutes les qualités qu'il désire pour la France. S'il recherche ici une source d'exploitation, il n'espère pas moins y fonder une race pure, intacte et forte, où la religion catholique édifiera pour la gloire de Jésus-Christ et la diffusion de sa doctrine et de ses bienfaits une Eglise aussi puissante que celle de France.

Mais malheureusement, ce n'est pas tout que d'avoir une bonne volonté et de belles intentions, pour conduire les destinées d'un peuple, car la volonté d'un homme ne suffit pas à doter un pays d'une population nombreuse, d'une culture intelligente et d'une richesse abondante. Et si ces trois éléments de succès d'une colonie, vont manquer, comme nous le verrons dans la suite, à notre Nouvelle-France de 1627-1663, c'est que malgré ses dispositions admirables, Richelieu ne comprend pas l'erreur qu'il va faire en confiant à des marchands la colonisation d'un pays que, pour la plupart, ils n'habiteront même pas.

Les marchands fournissent les fonds, mais avec la préoccupation première d'en retirer des profits personnels. Ils s'engagent à faire de la colonisation, mais par la pente normale des appétits, ils délaisseront vite les colonisateurs, pour s'occuper exclusivement de leurs propres intérêts mercantiles.

La Compagnie des Cent-Associés fut fondée par Richelieu et placée sous son patronage. En faisant partie: le Sieur de Roquemont, commandeur de Rassilly, le sieur Houel, contrôleur des salines en Brouage, Champlain et plusieurs autres personnalités, en tout une centaine de membres, comme le nom l'indique, qui souscrivirent à cette entreprise de colonisation une somme de 300,000 livres.

Avec ce groupement d'hommes et de capitaux, Richelieu a réuni tout ce qu'il lui faut pour former sa Compagnie, et, en avril 1627, il lui accorde une charte par laquelle elle est définitivement constituée.

Il y a dans ce contrat un partage si admirable de privilèges et d'obligations qu'en 1744 le père de Charlevoix S.J., écrivait: "Rien n'était mieux imaginé et je ne crains point d'avancer que la Nouvelle-France serait aujourd'hui la plus puissante colonie de l'Amérique, si l'exécution avait répondu à la beauté du projet et si les membres de ce grand corps eussent profité des dispositions favorables du Souverain et de son Ministre à leur égard."

Les avantages que confère cette charte, sont immenses. D'abord par rapport à l'étendue du territoire, le roi, après avoir révoqué toutes les autres concessions déjà faites, accorde à la Compagnie, la jouissance totale du Canada, de la Floride et de leurs dépendances, c'est-à-dire qu'il lui livre quasiment toute l'Amérique du Nord alors habitée, avec le droit d'en user à son gré, d'y faire de nouvelles concessions aux colons, d'y bâtir des forts, etc...

Relativement au commerce et à l'industrie Richelieu déclare 10 qu'à partir du 1er janvier 1628 jusqu'au 31 décembre 1634 tout autre commerce que celui de la Compagnie se trouve révoqué; 2o que le monopole de la traite des pelleteries est accordée aux Cent-Associés. 3o qu'il leur fait don de deux vaisseaux de guerre d'environ deux à trois cents tonnes, sans provisions, mais garnis de quatre coulevrines en fonte verte, et avec la promesse qu'ils seront renouvelés, s'ils étaient pris par les ennemis de sa Majesté en guerre ouverte; 4o que pour faciliter la fondation de manufactures, tout artisan qui viendra s'établir dans la Nouvelle-France, après six ans sera réputé Maître de son métier, de sorte que s'il retournerait en France, il pourrait tenir boutique dans Paris et dans toutes les autres villes; 5o que toutes les marchandises, particulièrement celles manufacturées au Canada seront exemptées d'impôts.

Enfin, il y est aussi stipulé 1o que douze ennoblissements seraient accordés pour ceux qui n'étant pas nobles voudraient entrer dans la Compagnie; 2o que Richelieu choisira lui-même le gouverneur du Canada parmi trois noms que les Cent-Associés lui auront soumis, et que celui-là recevra sa commission du Roi. Ainsi, le gouverneur relève à la fois de Louis XIII, de Richelieu, et de la Compagnie; 3o qu'il en sera de même pour les capitaines de vaisseaux, et les commandants de forts; 4o que la Cie pourra elle-même attribuer d'autres titres, honneurs, charges et pouvoirs à son gré.

Mais si la Compagnie jouit de grands privilèges, par contre elle a de graves obligations à remplir.

D'abord elle doit rendre foi et hommage au roi et lui offrir ainsi qu'à ses successeurs, lors de leur a-

venement au trône, une couronne de huit marcs.

De plus elle s'engage à pourvoir, pendant quinze ans, à l'entretien des missionnaires, lesquels doivent être au moins trois par habitation; aux frais du culte, et de plus à fournir les provisions aux officiers de la Justice Souveraine.

Enfin au chapitre de la Colonisation, qui est le but premier de Richelieu, les Cent-Associés s'obligent 1o à envoyer, dès l'année suivante, 1628, deux ou trois cents ouvriers de tous métiers. 2o à former, avant 1643, une population de 1600 familles ce qui constitue une moyenne de 16,000 habitants; 3o à nourrir les nouveaux colons durant trois ans; 4o à leur distribuer des terres défrichées et des semences; 5o à restituer à sa sa Majesté, la somme à laquelle est estimée la dépense des deux vaisseaux, si avant 1638, ils manquent de faire passer 1500 Français de l'un et de l'autre sexe; 6o à subir la même sanction, avec, en plus, la perte du commerce qui leur est accordé, si de 1638 à 1643, ils ne remplissent pas la même obligation, sauf toutefois le cas de la prise des vaisseaux par les ennemis.

Et ce n'est pas tout; la charte comprend encore deux articles qui, dans des termes généraux, marquent les bonnes dispositions de Richelieu à l'égard de la Compagnie.

Il y est dit qu'un délai sera accordé, si les obligations ne peuvent être remplies à cause de la guerre civile ou étrangère et que sa Majesté accordera d'autres articles au besoin.

"Enfin, ajoutera plus tard le père de Charlevoix, S.J. Il y avait tout lieu d'espérer, que la Nouvelle-France allait devenir un des principaux objets de l'attention du Ministère, étant soutenue par une si puissante Compagnie."

Mais les Cent-Associés ne répondront pas à ce qu'on attend d'eux, ils jouiront le plus possible des privilèges qui leur sont accordés, sans remplir les obligations qu'ils ont acceptées.

Avant 1643, ils étaient tenus de former une population de 16,000 habitants. Or en 1642, trente-quatre ans après la fondation de Québec, quinze ans après l'institution de la Compagnie, huit ans après que La Violette, sur les ordres de Champlain a ouvert un deuxième noyau à la colonisation

et enfin l'année même de l'arrivée de Maisonneuve et de ses cinquante compagnons, on ne compte encore que 400 habitants dans le pays!

Mais qu'est-ce que fait la Compagnie, pendant tout ce temps-là? Déjà trois futures grandes villes ont pris naissance: le cadre de la Province de Québec est entièrement constitué, et si l'on considère la population actuelle de la colonie et celle qui doit être en vertu de la charte de 1627, on constatera (à suivre sur la page 3)

OUVRAGES DIVERS

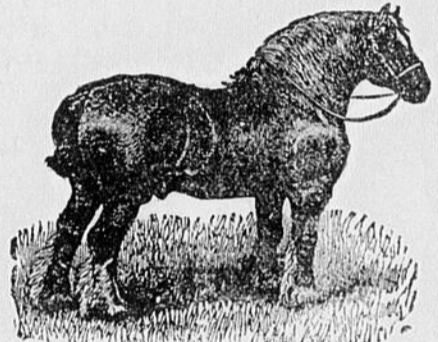
EN VENTE A

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

- Le Coffret ou le Trésor enfoui... 0.25
Maître de découvrir un trésor... 0.25
La Première Canadienne du Nord... 0.25
Histoire de Jean Bart... 0.15
Le Vritable Guide des Jeunes Amoureux... 0.15
Le Petit Livre d'Or du Cultivateur... 0.15
Le Secrétaire Universel... 0.50
MONTFERRAND (Histoire de Jos) l'athlète canadien... 0.25
Enfant perdu et retrouvé... 0.30
Mille et une Nuits... 0.75
Cuisinière canadienne... 0.50

Tablettes TOUSSINES POUR LES CHEVAUX



Contre: Toux, gourme, bronchite et souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts ia bou teille. Agent pour le Canada.

Docteur JOS. COMTOIS, ST-BARTHELEMI, P. Q.

SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Ams penseront à VOS CHERS DEFUNTS. Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières. Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livre de prières choisies ainsi que nos prix. L'Echo de Saint-Justin, ST-JUSTIN, P. Q.

Dr A.-D. Milot, B. A., D. D. S., L. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE. Travaux Dentaires garantis et faits avec soin. PROCÉDE SPECIAL D'EXTRACTION SANS DOULEUR. Téléphones: Bureau 74 --- Résidence 97. 107 Frontenac, BERTHIERVILLE.

Bicycles et Accessoires. Pour l'achat d'un bicycle ou d'accessoires N'OUBLIEZ PAS QUE LA MEILLEURE PLACE EST AU Magasin W.-H. Gagné, St-Justin. Nous avons tout ce qu'il faut pour réparer les bicycles et les remettre en bon ordre.

ROLE DE LA COMPAGNIE DES CENT-ASSOCIES

(suite de la page 2)

tate une différence de 15,600 âmes. La Compagnie sous ce rapport n'a donc rempli que la quarantième partie de ses obligations!

Pourquoi sommes-nous obligés d'enregistrer un écart aussi considérable, lorsqu'on sait que la raison première de la fondation de la Compagnie était précisément l'établissement de groupes importants de colons sur les terres du Nouveau-Monde.

L'erreur a d'abord été de confier à des marchands, égoïstes par état, le soin de remplir une aussi noble tâche. Dans cette association l'intérêt national devait forcément être abahonné à la merci des intérêts privés.

Comment pouvait-il en être autrement lorsque l'on sait que ce pays était administré par huit marchands demeurés en France? Dans ces conditions, quel contrôle pouvaient-ils raisonnablement exercer et quel intérêt pouvaient-ils prendre au développement d'un pays auquel rien ne les attachait?

D'autres causes viendront s'ajouter à la mesquinerie des sociétaires. D'abord notre rude climat, la distance de la Mère-Patrie et les conditions générales de l'existence dans un pays neuf, qui manque de toutes les commodités. Il fallait du courage pour s'arracher à un pays aux moeurs affrénées et affronter le rude isolement d'une colonie en formation.

Puis la guerre qui a toujours été un obstacle au développement des peuples et au progrès des pays, viendra s'ajouter à ces obstacles.

D'abord dès 1628 les Anglais interceptent les trois vaisseaux français qui se rendent au Canada avec un premier noyau de colons et un chargement de provisions, de détails et de matériaux de construction.

Et le 19 juillet 1629, la colonie aculée à la famine doit se rendre aux Anglais commandés par Kirke. Ainsi, par la guerre, se trouve annihilé le premier effort sérieux accompli pour peupler et développer le pays.

Plus tard en 1632 le Canada est rendu à la France, mais dès 1635 commence en Europe la période française de la guerre de Trente ans, et Richelieu, aux prises avec l'Espagne n'a plus le temps de s'occuper de la Nouvelle-France, qui reste à la seule sollicitude de la Compagnie des Cent-Associés. Et voilà comment par la guerre encore le développement de la frêle colonie, se trouve paralysé.

Enfin pendant même la guerre de Trente ans, au moment où Richelieu et Louis XIII disparaissent coup sur coup de la scène politique, c'est la grande guerre des Iroquois en 1641 qui commence au Canada pour ne se terminer qu'en 1665 et Mazarin, que les affaires de la Mère-Patrie absorbent totalement, se préoccupe peu de la petite colonie des bords du Saint-Laurent. De 1650 à 1653, au plus fort de la terreur iroquoise la France est troublée par toutes sortes de perturbations sociales; c'est d'abord l'union des deux Frondes, puis l'exil du ministre, ensuite la révolte de toute une moitié du royaume sous la poussée de Condé et enfin après la guerre de Trente ans, la guerre contre l'Espagne jusqu'en 1659.

Il reste bien la Compagnie pour s'occuper de la Nouvelle-France, mais comme on le sait déjà et comme le dit bien Vattier: les Cent-Associés "n'ont qu'une unique préoccupation: gagner le plus d'argent possible dans le plus bref délai, coloniser, c'est-à-dire transporter des habitants dans la Nouvelle-France, les installer, les soutenir pécuniairement et moralement, les aider à défricher et cultiver, c'est là le moindre de leurs soucis."

La colonisation et l'industrie coûtent cher, rapportent peu et nuisent à la traite. En effet, si les colons restent attachés à leurs outils et à leur terre, le commerce de la colonie en souffre; et d'autre part si les habitants du Canada s'organisent pour se suffire à eux-mêmes et s'assurer l'indépendance économique, les marchands perdront le contrôle du commerce et l'occasion d'augmenter leurs bénéfices. Il n'en fallait pas plus pour que la Compagnie s'en désintéressât complètement.

Enfin, les commerçants de fourrures et leurs employés, qui constituent alors la plus nombreuse des quatre classes de la société, de même que les coupeurs de bois, ces esprits aventureux de moeurs larges et peu sévères, qui vont chercher la liberté dans les plaines de l'Ouest, où ils font le commerce des fourrures, se soucient peu de la moralité des moyens qu'ils emploient pour arriver à leur but. Pourvu qu'ils y trouvent des peaux de castors et des femmes indiennes, ils ne se font pas scrupule de payer leurs marchandises par de l'alcool de toutes sortes.

Or l'eau-de-vie est le plus grand obstacle des missionnaires dans leur travail d'évangélisation. C'est pourquoi les autorités religieuses et les habitants du Canada seront toujours en lutte contre les commerçants, jusqu'à ce qu'en 1663 un trifluvien, M. Pierre Boucher et Mgr de Laval aillent eux-mêmes déposer leurs griefs au pied du trône de Louis XIV et faire dissoudre la Compagnie impuissante.

Pierre Boucher, au nom des "habitants" accuse d'abord la Compagnie de ne rien faire pour la défense de la Colonie, alors que les Iroquois constituent pour elle un danger réel. Mgr de Laval de son côté proteste contre le commerce illicite de l'eau-de-vie, qui nuit à la conversion des sauvages et entretient contre l'Eglise et l'Etat un antagonisme contraire à tout progrès. Car les gouverneurs, subissent l'influence des commerçants de fourrures, s'opposent ouvertement aux lois disciplinaires promulguées par Mgr de Laval.

Non ce n'est pas dans ces conditions que l'on peut fonder un empire prospère et durable. Lorsque tous les intérêts ne sont pas coordonnés au même but, l'entreprise est bolteuse et sa marche lente et pénible.

Tel fut le cas du Canada sous le régime de la Compagnie des Cent-Associés. C'était le conflit inévitable des intérêts communs de Richelieu et du pays et de ceux des sociétaires. La fin des Cent-Associés a été manquée et au lieu de remplir les fonctions d'administrateurs sages et désintéressés qu'on leur avait assignées, ils ont joué, dans l'oeuvre de colonisation de la Nouvelle-France, un rôle néfaste, dont nous ressentons encore aujourd'hui les malheureuses répercussions.

L'essor qu'ils auraient pu donner à notre développement économique et industriel, durant trente-six ans, le Canada ne l'a pas reçu. Comme le dit l'axiome: "le temps perdu ne se reprend pas."

C'est pourquoi, que Richelieu ait mis le sort de notre colonie naissante entre les mains de marchands cupides et incompetents, nous ne pouvons que le déplorer.

Cependant si la compagnie est impuissante à remplir ses devoirs et ses obligations, d'autres se sont chargés de combler son insuffisance, et la colonie vit quand même grâce à l'héroïsme individuel...

Malgré ses promesses et ses tentatives apparentes de colonisation, "néanmoins", dit Benjamin Sulte, "la Compagnie des Cent-Associés n'a pas fait le quart de la colonisation faite par De Giffard, Juchereau et autres de 1632 à 1640."

S'il y avait eu un peu plus de ces hommes le Canada ne serait jamais passé à l'Angleterre et aujourd'hui, toute cette vaste étendue qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, serait peuplée de Français catholiques pour célébrer les gloires de la France et de la religion.

Admirons donc dans ce premier développement de la Nouvelle-France, la part de l'initiative individuelle, la part du travail, de l'énergie des défricheurs. Jusqu'en 1660, pas un pouvoir, qui leur vienne en aide. Mais grâce à eux, "une étape décisive a été franchie, la plus difficile de toutes. La race française a définitivement pris naissance en Amérique. Elle s'incrusterait le long du Saint-Laurent, et y conservera notre langue, nos traditions, nos moeurs, notre civilisation."

Edouard Gélinas, Séminaire des Trois-Rivières, le 9 mars 1933.

BIBLIOGRAPHIE

- 1.—Esquisse historique de la colonisation de la Province de Québec. G. Vattier.
2.—Histoire du Canada. Frères des Ecoles Chrétiennes.
3.—Histoire du Canada. J. Rutché.
4.—Histoire du Canada. P. Ph-F. Bourgeois.
5.—Terres et Peuples du Canada. Emile Miller.
6.—La colonisation du Canada sous la domination française. L'abbé I. Caron.
7.—Le facteur économique (1925). Edouard Montpetit.
8.—L'administration de la Nouvelle-France. Gustave Lanctôt.
9.—Histoire et description de la Nouvelle-France. (Tome I). Le P. de Charlevoix, S. J.
10.—Essai sur l'industrie au Canada. Joseph-Noël Fautoux.
11.—Relations des Jésuites (Tomes 48 et 9).
12.—The pioneers of France in the New World. Francis Parkman.

A la jeunesse écolière

Réflexions de fin d'année

Quand arrivent les dernières heures d'une année scolaire, écoliers grands et petits n'ont plus qu'une pensée; entasser au plus profond de leur malle, leurs vieux amis livres et cahiers, et sortir au plus tôt de ce que par tradition ils appellent leur geôle, leur prison.

Personne, pas même leurs maîtres, ne songe à leur faire de reproches, tant que l'explosion de cet enthousiasme sait se contenir.

Mais il ne faudrait pas aller enfourer du coup, avec livres et cahiers, tous les bons principes qu'on s'est efforcé d'inculquer au collège et perdre en deux mois de repos tout le fruit de dix mois de pénible labeur.

Rappeler ici quelques-uns de ces principes, voilà tout le but de ces réflexions jetées au hasard de la plume.

Dieu premier servi.

Principe d'or, qui anime toute la vie collégiale; principe que vous pouvez retrouver dans chaque article du règlement, et à l'intelligence duquel doit tendre l'enseignement des matières même les plus profanes.

Parce que la cloche s'est tue, parce que le signal qui vous appelait, avec les autres, à heure fixe au pied de l'autel, ne se fait plus entendre, devez-vous pour cela accorder grandes vacances à vos pratiques de piété, et ne vous contenter plus que d'un bout de messe du dimanche distraitemment entendue?

Et pourtant, mes chers amis, c'est pendant les vacances plus que jamais que vous allez sentir le besoin de recourir au bon Dieu, à la sainte Vierge, pour nous préserver des accidents qui menacent et votre corps et votre âme. Que ce soit donc là votre première résolution de rester fidèles à la prière quotidienne, au chapelet même, à la communion fréquente.

Reconnaissance envers vos parents

Voilà encore, mes amis, un vieux thème rebattu par vos professeurs. Mais pardonnez-leur de revenir si souvent sur le sujet; ce qu'ils veulent obtenir, c'est que vous fassiez mentir par votre conduite un diction vieux comme le monde, qui dit que l'enfant est naturellement un ingrat, et ne sait jamais dire merci de bonne grâce.

Et j'espère qu'en des temps comme ceux que nous traversons actuellement, il n'est pas nécessaire d'insister beaucoup sur la grandeur des sacrifices que font vos parents et vos bienfaiteurs pour vous maintenir au collège, sacrifices poussés jusqu'à l'héroïsme parfois, et qui appellent une reconnaissance profonde. Comment la leur témoignerez-vous? Empressement à leur rendre service, obéissance à leurs moindres désirs, et surtout souci constant d'avoir une conduite irréprochable, telle qu'on est en droit de l'attendre d'un collégien.

Guerre à la paresse!

"Eh quoi! direz-vous, ce refrain est usé, et ce n'est guère le temps de nous le rechanter, quand nous allons enfin goûter un repos bien chèrement payé! D'accord avec vous, mes amis, sur le repos bien mérité. Mais je n'en répète pas moins le cri de "Guerre à la paresse!" N'allez pas vous illusionner, et croire que c'est en fainéantant que vous allez vous reposer, que c'est par l'abandon de tout travail que vous aller redonner à vos facultés la vigueur qu'un exercice soutenu leur a fait perdre. Que faire alors? Un bon nombre d'entre vous ont déjà une besogne toute désignée:

travail des champs sur la ferme paternelle. Excellent travail. Le meilleur peut-être des travaux manuels. Mais les autres? Il n'est plus question maintenant d'avoir de ces emplois d'été qui s'offraient il y a quelques années à qui en voulait. Il reste alors, pour les plus âgés surtout, l'excellente ressource de continuer, si tant est qu'ils les ont déjà commencés, les lectures recommandées par leurs professeurs, lectures indispensables pour un homme cultivé, et que rien autre ne peut remplacer pour la formation du style.

Les plus jeunes, ceux surtout qui, grâce au cercle des jeunes Naturalistes, ont une première initiation aux beautés de la nature, trouveront dans les loisirs des vacances, une excellente occasion de vérifier par eux-mêmes les données théoriques reçues au cercle; eux aussi, ils liront, mais dans le grand livre où Dieu lui-même nous a laissé des vestiges de ses infinies perfections.

Je ne puis terminer ces quelques réflexions sans ajouter un mot à l'adresse de ceux qui ont commencé depuis quelque temps déjà leurs vacances perpétuelles, ou plutôt leurs dernières vacances, nos chers finissants. C'est à eux plus qu'à tout autre qu'il importe de ne pas oublier les principes dont nous avons parlé plus haut. A ceux déjà mentionnés, j'en ajouterais peut-être un: Reconnaissance envers

l'Alma Mater. Mais que cette reconnaissance ne consiste pas seulement en de vaines paroles prononcées à date fixe dans des circonstances officielles. Qu'elle revête plutôt un caractère plus pratique: fidélité aux bonnes habitudes prises de travail, de prière, de bonne conduite, d'honneur.

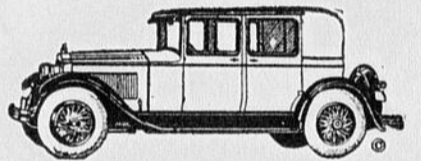
C'est à ce prix qu'à son tour l'Alma Mater pourra se réjouir et se glorifier de ses anciens élèves, et qu'elle pourra redire sans hésitation aux plus jeunes: "Suivez la trace de vos aînés; vous êtes sûrs ainsi de faire un jour l'honneur de l'Eglise et de la Race".

Guy LARAMEE, S.J.

Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriels nombreux et des nouvelles importantes.

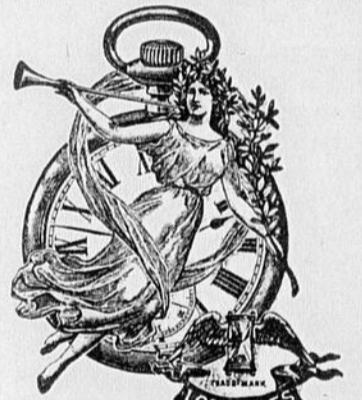
Pour vos travaux d'impression, adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

TAXI



Autos et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit Nap. S. de Carufel & Fils, Tél. 29, Pont Maskinongé.



MAURICE LAURENT

Successeur de ULRIC GIGUERE, BIJOUTIER Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc Réparations de toutes sortes à des prix très modérés Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q. AGENT DE LA MAISON P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde. Conditions pour convenir aux clients.

TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.

Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires

Vous trouverez à nos magasins un très beau choix d'articles pour cadeaux. Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

EUSEBE DIONNE

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS. Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition. UNE VISITE EST SOLLICITEE. 42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE

## Comme St-Jean-Baptiste

Préparez les voies du Seigneur... et des jeunes gens.

Il existe une très belle devise flamande, qui ferait bien pour toutes les patries: "Alles voor Vlaanderen, en Vlaanderen voor Christus." Tout pour les Flandres, et les Flandres pour le Christ. Est-il possible de rehausser davantage la vertu déjà bien haute du patriotisme? et de donner de plus belles lueurs d'apostolat et de martyre aux travaux et aux peines que l'on accepte pour la croissance et la défense d'une race aimée de Dieu?

Le saint Monseigneur Bourget, doué d'intuitions merveilleuses, avait trouvé une belle formule pour fonder ensemble les deux plus nobles sentiments, l'un naturel, sur-naturalisé par l'autre: "Le religieux patriotisme étant un bien de famille que nous ont légué nos pères, c'est un devoir pour nous de le conserver précieusement... Il fait que le bon citoyen aime et défend la religion comme s'il était prêtre et que le prêtre aime et défend sa patrie comme s'il était citoyen."

L'acte d'hommage du Saint-Sacrifice est toujours le premier salut à Dieu, du 24 juin; cette année, année de crise et de pénitence, avant le centenaire de fondation, le 3e centenaire des Trois-Rivières et le 4e de Jacques Cartier, en 1934, la fête religieuse est presque tout. Elle plaira sûrement à St-Jean-Baptiste, qui a prêché l'expiation et qui a préparé les voies du Seigneur. Nous demanderons au ciel de sortir notre peuple de la crise, de toutes les crises, matérielles et morales, qui l'écrasent. Nous lui demanderons le pain, nous lui demanderons aussi la conservation de l'esprit.

La trop grande pauvreté ne vaut pas mieux que la trop grande prospérité pour le moral d'un peuple. Il faut que les chefs civils trouvent du travail et de la terre pour que tous nos nationaux gagnent leur vie, et que les chefs religieux, mieux écoutés, leur fassent gagner l'autre vie.

Les 800,000 jeunes gens de notre Québec, excellente recrue nationale et catholique, doivent être mis en mesure de réaliser le plan divin sur eux, de conquérir le sol et le nombre au Christ, et de se créer des foyers priants, au lieu de se démoraliser plus longtemps dans l'inaction, dans l'impuissance et dans l'inutilité. Préparer des établissements pour cette forte jeunesse, ce tiers de notre population, c'est préparer au moins 300,000 foyers, ce qui veut dire 1,000 paroisses de 300 familles, presque le double de ce que nous possédons actuellement; et c'est là l'oeuvre urgente, la première des oeuvres, celle dont la réalisation réglerait bien des affaires complexes. Le jour où l'établissement des fils nombreux serait canalisé, l'on verrait s'aplanir les trois quarts des problèmes sociaux et des préoccupations familiales. Le jour où nous serions 5,000,000 de Canadiens français ici et où notre population, au lieu de diminuer constamment, relèverait son pourcentage jusqu'au tiers, jusqu'à la moitié de la population du Canada, les réclamations de bilinguisme et de fonctionnarisme seraient vite exaucées, devancées! Suivant la belle devise flamande: "Tout pour notre jeunesse, et notre jeunesse pour la Patrie, pour le Christ!"

— o —

Piétiner sur place n'est bon pour personne. Si nous ne fournissons pas à notre race des formes d'activité supérieures, elle en subira d'in-

férieures, les seules qui se présentent à elle. M. Romier, parlant du seul point de vue affaires, nous enjoint de sortir de notre timidité, de ne pas toujours vivre en 1760, mais plutôt en 1960, de ne pas toujours crier: *En arrière, marche! mais En avant*: "Ces Canadiens français, comme ils sont mal connus de nous et d'eux-mêmes! Pendant des siècles, ils ont vécu orgueilleux défenseurs d'une tradition et d'un idéal, fermés et fidèles, et ils ont pris là deux plis: le pli de la *défensive* vis-à-vis des autres, mais aussi, comme les grands orgueilleux, le pli de la *timidité* vis-à-vis d'eux-mêmes. Je voudrais leur dire:... Vous jouez votre rôle, fidèles à votre tronc d'origine, mais jouez-le carrément, jouez-le grandement, jouez-le avec audace, avec témérité, et surtout en transformant votre orgueil renfermé en une vaste confiance dans la vie... Il faut, Canadiens, que, quittant la position d'assiégés, vous preniez la position d'assaillants..."

En deux mots, qui n'avance pas recule. Et la meilleure façon de se défendre, c'est de faire des sorties, de conquérir, de s'agrandir. Quand d'immenses territoires et des ressources naturelles extraordinaires invitent le premier occupant, il n'est pas permis d'ergoter sur des lois, de discourir à des banquets et de laisser une génération nombreuse et ardente moisir dans le chômage et la routine sous prétexte que la crise est mondiale. Comme si les conditions de surpeuplement et de bornage étaient les mêmes ici qu'en Belgique, en Angleterre et en Italie.

Si l'on continue à ne pas utiliser pour le bien, pour de la conquête le besoin d'activité de la jeunesse canadienne, nous reculerons, nous n'obtiendrons pas le nombre et le territoire nécessaires à l'influence; nous perdrons même ce que nous possédons cette qualité morale, différente, qui a fait de nos pères un peuple respecté. De mauvais ferments bouillonnent depuis quelques années chez nos oisifs; une propagande sournoise d'abord, puis bravahe, se pratique à la faveur de secours directs plus abondants, contre tout ce qui est catholique, ce qui est tradition, ce qui est nôtre. Après le prosélytisme de l'école anglaise chez nos hypnotisés de la nécessité de l'anglais, voici le prosélytisme de la *mitaine*, des *welfare*, de l'Armée du Salut et des *social workers*. Pourquoi pas? Quand une bruyante pétaudière se met à clamer à jet continu sur la largeur d'esprit, sur la richesse des protestants, sur la *nécessité* de l'anglais (non pas *utilité* mais *nécessité*, et cela dans Québec, ce qui surprend fort les compatriotes des Etats-Unis et de l'Alberta); quand on donne dans les écoles un soin spécial, des recommandations et des primes répétées pour les succès en anglais, sans rien de tel pour le français, alors qu'il n'est pas un succès, faut-il s'étonner que notre chômeur, qui est simpliste, veuille sortir du trou et grandir ses enfants, en se servant de la merveilleuse recette nouvelle? Et que si le plat lentilles est plus plein chez les protestants, ce qui est vrai de par l'injuste répartition acceptée de nos chefs civils, pourquoi ne pas vendre son droit d'ainesse, dans une ville où tout est à vendre? Il existe chez la misère des marchandages, des brigandages et des immoralités que l'on ne peut plus taire, qui font horreur à ceux qui les sondent, et qui jettent dans les apostasies religieuses et nationales plusieurs centaines de nos foyers, ce qui faisait dire à un Acadien: "Montréal anglaise plus d'enfants français que notre pauvre Acadie!"

Si nous ne donnons pas à notre race une grande besogne, une vaste

entreprise, nous lui enlevons sa proverbiale qualité de vaillance, moutachée de joyeuse fanfaronnerie; nous laissons déborder à faux le trop-plein d'une activité non canalisée, non utilisée pour la conquête, et le besoin de lutte se rassasie à l'intérieur: on se détruit les uns les autres. L'ancienne *rousponce* ne sera bientôt plus amusante de tout: la critique dépasse les limites de la bonne blague, elle est amère, elle sème le mécontentement, l'esprit de révolte: l'on s'accre peut-être un peu moins, l'on déblatère beaucoup plus, et contre ce qu'il y a de plus respectable. Ceux qui devraient imposer silence ne le font pas; des professionnels font souvent chorus avec les hurleurs; ils emploient volontiers leur instruction et leur parole plus sonore à véhiculer plus loin la contrebande d'ivraie et de fiel.

Canadiens, mes amis, ancrions-nous bien dans la tête que nous serons *uns* ou que nous nous détruirons; que nous serons catholiques ou que nous ne serons plus; que nous continuerons la multiplication du nombre, de la terre et des paroisses ou que nous perdrons nos qualités, notre physionomie, notre raison d'être. Une nation a un visage, une ressemblance, des yeux, une bouche, tout comme une personne. A quoi voulez-vous que nous ressemblions, vous qui n'aimez pas que la Nouvelle-France ressemble à sa mère? La France de Bossuet, de Racine, de Colbert et de Louis XIV n'est donc pas assez belle pour notre pincée d'apostats, de mauvais pauvres et d'ignorants pédan-

Depuis la révolution espagnole, beaucoup de braves gens, là-bas, sont passés du stage de catholiques endormis au poste de patriotes militants, et ce bond leur arrache des mots comme celui-ci: "Je ne puis concevoir l'Espagne sans le catholicisme, car pour moi la phrase: *L'Espagne a cessé d'être catholique* peut signifier seulement *L'Espagne a cessé d'être l'Espagne*." (Don Antonio Goicoechea.)

Ce serait exactement notre cas. Aujourd'hui donc, et demain, comme aux jours de Monseigneur Bourget, le bon citoyen, par simple patriotisme, par reconnaissance et par clairvoyance, doit défendre sa religion comme s'il était prêtre. Quant au prêtre canadien, sans craindre l'accusation de nationalisme exagéré, il fait sienne la déclaration de Monseigneur O'Sullivan, évêque de Killarney, le jour de sa consécration épiscopale, en 1918: "L'oeuvre d'un prêtre d'Irlande, et d'un évêque d'Irlande, n'est point enfermée dans les limites du sanctuaire. De tout mon pouvoir j'ai réclamé dans le passé, je ne cessai de réclamer dans l'avenir et de réclamer sans crainte, pour notre patrie, la première de toutes les bénédictions sur un peuple et sur un pays: la bénédiction de la *liberté* et de la *vie nationale*." L'Irlande a marché depuis ces paroles de 1918. Et nous, dans quinze ans, qu'aurons-nous fait pour le Christ des 800,000 jeunes gens, des chômeurs et des forêts fertiles? S. Jean-Baptiste ne rencontrera-t-il que le désert, quand il nous crie: "Préparez les chemins du Seigneur?"

"Le Devoir"  
Alexandre DUGRE, S.J.

### COURROUX

— Est-ce vrai que dans votre journal vous m'avez qualifié de voleur, de bandit, et de menteur public.

— Non, monsieur, nous ne donnons que les dernières nouvelles.

Madame X. — Votre mari sort-il souvent le soir?

Madame Y. — Je ne sais pas, je le lui demanderai la prochaine fois que je le verrai.

## AVIS

Nous recevons à toutes les semaines des communications à faire paraître dans le journal et que nous sommes obligés de jeter au panier pour la bonne raison qu'elles ne sont pas signées.

Que l'on prenne donc la bonne résolution de signer les articles que l'on nous adresse pour publication.

De plus, il est inutile de nous adresser des articles qui traitent de personnalités, qui sont injurieux et de nature à causer des ennuis car même si ces articles sont signés, nous ne pouvons les publier et pour cause.

Nous répétons donc qu'il est inutile de nous adresser des compositions, articles, nouvelles, sans les signer d'un nom responsable car le tout sera jeté au panier sans aucune cérémonie.

## A nos Correspondants et Correspondantes

NOUS RAPPELONS QUE: —

10. — Les courriers ne doivent être écrits que sur un seul côté du feuillet, chaque feuillet doit porter en tête le nom de la localité, doit être numéroté et mis à la suite;
20. — Les courriers ne doivent contenir que des nouvelles véridiques; les suppositions, les prophéties n'y ont pas de place de même que les commentaires personnels sur tel ou tel fait; nous publions avec plaisir tous les comptes-rendus de fêtes, mariages, funérailles, etc. Les oeuvres paroissiales, soirées, parties de cartes, etc., reçoivent notre meilleure attention.
30. — Les courriers doivent être signés du nom du correspondant ou de la correspondante. (Ceci est important car à partir de ce jour, les courriers non signés du nom du correspondant ou de la correspondante qui y ajoutera un pseudonyme si désiré ne seront pas publiés).
40. — Les courriers doivent être rendus à Saint-Justin pour le mardi soir;
50. — Les courriers doivent être envoyés dans des enveloppes non cachetées et qu'alors un timbre d'un sou est suffisant suivant le texte de l'article 87, page 21 du Guide Postal Canadien;
60. — Les compositions, les histoires, les contes, etc., qui sont envoyés avec les courriers pour être publiés dans le journal sont sujets aux règlements mentionnés dans l'avis publié ci-haut;
70. — Les demandes de papier et d'enveloppes doivent être faites sur une feuille à part du courrier afin d'éviter tout retard.

Nous appuyons sur la nécessité de signer les courriers et de les envoyer dans des enveloppes non cachetées alors qu'un timbre d'un sou est suffisant.

Nous remercions tous nos correspondants et correspondantes de leur excellent travail en faveur du journal et nous leur disons toute notre appréciation de leur solide collaboration à l'oeuvre que nous poursuivons.

## Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

### NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

**L'Echo de Saint-Justin,**  
Saint-Justin, P. Q.

## SERVICE A DOMICILE

des journaux quotidiens, hebdomadaires, revues, magazines, etc. sans frais.

CONFIEZ-NOUS VOS FILMS: SERVICE RAPIDE.

Avez-vous entendu les nouveaux "records" BLUE BIRD, VICTOR?.. 35c., 3 pour \$1.00

En vente à

**LA PHARMACIE BERTHIER ENRG.**

(La seule pharmacie à Berthierville)

Tél. 70

C. P. 64

Voisin du Manoir

BERTHIERVILLE, P. Q.

## La Vérendrye par Robert Rumilly

C'est un des épisodes les plus tragiques de l'histoire de la colonie canadienne que la pathétique odyssée d'une vingtaine d'années de durée de Pierre Gaultier de La Vérendrye à travers les savanes et les prairies de l'ouest vers les Rocheuses. L'aurole de gloire qui entoure aujourd'hui le nom du découvreur de ces montagnes "hautaines, grandioses, écrasantes, fierté et symbole de l'Amérique du Nord", le venge largement devant la postérité des soupçons qui ont pesé sur lui durant toute sa vie. Un peuple français et anglais reconnaissant lui a élevé un monument à Portage-la-Prairie, à l'endroit même où il construisit le fort La Reine, l'un des plus importants de la chaîne de forts qu'il édifia au cours de ses expéditions dans l'ouest. Comme Vauban fortifia militairement la

France, La Vérendrye fortifia commercialement le centre et l'ouest canadien d'il y a deux siècles par un réseau de forts destiné à monopoliser la traite des pelleteries au bénéfice des Français. Comme autant de noms de victoires éclatantes résonnent: Fort St-Pierre, Fort Saint-Charles, Fort Maurepas, Fort La Reine, Fort Dauphin, Fort Bourbon, etc. Mais La Vérendrye devait mourir avant de voir son oeuvre achevée et ses fils devaient être empêchés de la poursuivre comme ils l'auraient désiré. Plusieurs historiens ont recueilli des documents précieux sur La Vérendrye, notamment M. le juge L.-A. Prud'homme.

M. Robert Rumilly, qui aime se pencher sur nos annales canadiennes et y étudier les gestes héroïques des Français, ses ancêtres comme les nôtres, vient d'écrire, par diversion, pendant qu'il prépare un livre de plus longue haleine sur Louis-Joseph Papineau, une biographie de *La Vérendrye, découvreur canadien* (1). Cette biographie compte 130 pages et se lit comme un roman, même mieux. Le héros est attachant. Comme les jeunes Canadiens de l'époque, il a le goût des grands espaces, de l'aventure, des faits d'armes. Il y a même du romantisme dans sa vie. Il se fiance à Marie-Anne Dandonneau du Sablé (et non du Sable, faute qui n'est sans doute pas imputable à l'auteur) et part conquérir des grades dans le régiment de Bretagne.

Les nominations faites sur le champ de bataille ne furent pas confirmées à Versailles et La Vérendrye dut revenir au pays avec neuf cicatrices mais sans grade. Il revoit sa "dolente fiancée" qu'il épouse et s'établit à La Gabelle. Le courant commercial qu'il essaie de créer sur le St-Maurice ne va pas. C'est alors que lui vient l'idée de tenter plus grand. Le marquis de Beauharnois le nomme au commandement des postes les plus à l'ouest du pays, au lac Nipigon. Il apprend des trappeurs à la peau cuivrée des choses merveilleuses sur les contrées de l'ouest. Il résout d'aller à la découverte de la mer de l'ouest (Le Pacifique).

Les obstacles s'amoncellent, mais il triomphe de tout. Il part avec cinquante compagnons. Pendant plus de dix-huit ans il doit aller, revenir, repartir, pousser plus loin, endurer les privations les plus pénibles, voir mourir un vaillant neveu, un brave fils, se sentir incompris à Ville-Marie et à Versailles, mais persévérer toujours dans ses desseins jusqu'à ce que la mort vienne le surprendre au moment même où il est convaincu qu'enfin son oeuvre va être couronnée du plus grand succès et qu'il va enfin escalader, franchir les Rocheuses, descendre vers la mer immense de l'ouest.

C'est le portrait de cet homme incompris, calomnié, de ce découvreur courageux et vaillant que trace M. Rumilly. C'est le récit de toutes les péripéties de cette vie aventureuse et sacrifiée qu'il fait. Même s'il écrit peut-être plus encore pour le lecteur d'outremer que pour le lecteur canadien, M. Rumilly a fait oeuvre utile de propagande en tissant un petit volume de la biographie de La Vérendrye. Celui-ci est véritablement un héros, héros des tâches longues, rudes, laissées à son propre risque. Ce livre nous redit une fois de plus que des Français furent les premiers à atteindre les Rocheuses comme ils furent les premiers à parcourir la majeure partie du Canada et des Etats-Unis d'aujourd'hui.

Peut-être a-t-il paru assez tôt pour qu'il soit donné en prix dans les écoles? Si cela n'est pas fait

cette année, ce devra l'être l'an prochain. "Le Devoir".

(1) Aux Editions Albert Lévêque et en vente à la Librairie du Devoir.

## Ste-Ursule

Au cours de la semaine dernière M. le Curé a fait sa visite en compagnie de MM. les Commissaires, dans les diverses écoles de la paroisse. Nos écoliers sont entrés en vacances légers de prix, il est vrai; mais tous ont fait de réels progrès, grâce au dévouement de nos instituteurs que nous félicitons sincèrement.

## DISTRIBUTION DES PRIX AU COUVENT

Jeudi matin, le 22, eut lieu à 9 heures la distribution solennelle des prix au Jardin de l'Enfance et au Pensionnat des Jeunes Filles.

Au cours de la séance la chorale des garçons et des filles exécuta plusieurs morceaux, qui furent chaleureusement applaudis. Quelques jeunes filles ont aussi vivement intéressé l'auditoire en jouant au piano des pièces exécutées avec art. Nos félicitations à leur dévoué professeur Mlle Annette Dumas.

A la fin de la séance, une petite pièce fort goûtée du public fut jouée par les finissantes du Cours Spécial. Ces demoiselles ont fait ressortir le véritable rôle de la femme au foyer. L'épouse ne peut pas procurer le bonheur conjugal en s'extériorisant. Qu'elle laisse à l'homme ce soin, dont il ne s'acquiesce pas si mal après tout. Elle sera ainsi l'ange du foyer et remplira parfaitement ses devoirs d'épouse et de mère, qui consistent dans l'éducation honnête des enfants. Ce sera donc pour elle, et les siens l'assurance du bonheur.

On voit clairement que ces jeunes filles sont prêtes à entrer dans la vie. La formation chrétienne que les Révs. SS. de la Providence leur ont inculquée, contribuera efficacement à les tenir sur la route du devoir.

M. le Curé prit ensuite la parole et clôtura la fête par une allocution touchante. Après avoir félicité les lauréats et les lauréates, il souhaita à tous de bonnes et saintes vacances. Il leur recommanda la prudence et la vigilance. Fuyez l'oisiveté, a-t-il dit, car elle est une source de maux sans nombre. Ne négligez pas le travail intellectuel durant ces jours et tenez vous en forme pour l'an prochain. Reposez vous enfin, pour pouvoir mieux travailler ensuite. "Otiare quo melius labores".

M. le Curé donna ensuite une salutaire bénédiction à tous les élèves, pour placer les vacances sous la protection efficace de Dieu.

Madame Napoléon St-Louis et Mlle Marie-Anne Malboeuf, institutrice, ont été choisies comme déléguées, par le Conseil biennal de l'A.F.A.C.C. de Québec, pour représenter l'Amicale des Révs. SS. de la Providence. Ces dames voyageant en compagnie de Mère Marie des Servites, Supérieure du Couvent de Ste-Ursule.

## VA ET VIENT

M. Jos. Mousseau et sa famille de Montréal, en visite la semaine dernière chez M. et Mme Ernest Roy.

Mlle Jeannette Lessard de Montréal, en promenade chez M. J.-O. Lessard.

M. Euclide Lessard, et Mlle Thérèse Béland de Montréal, à Ste-Ursule pour quelques jours.

M. Charles Caron des Trois-Rivières, de passage à Ste-Ursule dernièrement.

M. Wilfrid et Jean Lafrenière de Maskinongé de passage ces

**Ce superbe thé vert du Japon vous réglera sûrement**

# THÉ VERT DU JAPON "SALADA"

VENDU SEULEMENT EN PAQUETS MÉTALLIQUES CACHETÉS, CE THÉ EST D'UNE SAVEUR DÉLICIEUSE

jours derniers.

M. Joseph Lessard de Louiseville chez M. Albert Noël.

Cette année, à cause des difficultés financières dues à la crise économique, la Saint-Jean-Baptiste n'a pas revêtu son éclat coutumier.

Cependant, au fond de nos coeurs Canadiens-Français, n'avons-nous pas senti vibrer une corde spéciale de notre lyre intime: la corde du patriotisme? Sous ce souffle puissant nous nous sommes unis de coeurs pour fêter notre patron.

Pourquoi ne pas nous unir désormais, pourquoi ne pas nous aider les uns les autres à l'avenir? Dirigeons nos efforts en un mouvement d'ensemble vers un même but: la grandeur de la race canadienne-française.

Nous manquons de cette union qui fait la force d'un peuple, sans ce facteur nécessaire, plus de victoire certaine. Je ne veux pas cependant verser dans un pessimisme outré. Notre cas est loin d'être désespéré; même, en ces derniers temps, nous avons fait de réels progrès. Je veux tout simplement dire que la partie n'est pas encore à nous, mais que nous la gagnerons par un effort commun vers ce but.

Donc, gardons-nous de nous diviser par des querelles stupides, qui n'ont même pas leur raison d'être bien souvent. C'est en nous divisant que l'ennemi cherche à nous conquérir. Aidons-nous les uns les autres et soyons charitables. C'est cet esprit d'union et d'ordre qui nous rendra forts, et nous mettra en état de triompher de l'ennemi. "Omnes unum."

Ray. DRASSEL.

## Au diner

Ce vieux général, resté toute sa vie célibataire, n'était pas du tout mondain. Pourtant, lorsque sa nièce devint orpheline, il fallut bien qu'il la recueillit et la menât dans le monde.

C'est ainsi qu'il fut, un jour, convié avec elle à la table d'un de nos ministres.

Le grade de général, son grand âge et sa poitrine constellée de décorations lui avaient valu une place d'honneur presque en face de la maîtresse de maison.

Le potage avalé, on enlève, naturellement, les assiettes creuses. En ce moment, le général est très occupé à raconter à sa voisine de droite ses campagnes. Machinalement, il prend sa serviette et fait le geste du vieux garçon qui au restaurant, essuie son assiette.

Aussitôt, un valet se précipite, enlève l'assiette, en met une autre... une autre que le général essuie aussitôt, tout en continuant son histoire.

Nouvel échange et nouveau geste machinal du vieux guerrier.

Une fois de plus, le domestique avance le bras pour desservir; mais, cette fois, le général a vu son geste: il happe le bras au passage et, se tournant vers la maîtresse du logis:

— Sapristi, madame! s'écrie-t-il, est-ce que cet imbécile va finir, ou faut-il que j'essuie toute la vaisselle de la maison?

Le fat est entre l'impertinent et le sot: il est composé de l'un et de l'autre.

La Bruyère.

**Voyez CE QUE VOUS OFFRE LE GIN CANADIEN MELCHERS Croix d'Or**



1. Produit de distillation directe, dont la formule n'a pas changé depuis plus de trente-cinq ans.
2. Le Gin Canadien original.
3. Le seul gin dont l'âge est garanti par le timbre d'accise de l'Etat.
4. Le gin qui a la plus grande vente au Canada.
5. La Vente a augmenté constamment en 1933... preuve concluante de qualité supérieure.

**MELCHERS DISTILLERIES LIMITED**

Distillateurs depuis 1898  
Distilleries: Berthierville, P. Q.  
Bureau-Chef: Montréal, P. Q.

## GRANDE VENTE D'USTENSILES de CUISINE en aluminium

Nous venons de recevoir un bel assortiment d'ustensiles de cuisine, en aluminium que nous vous offrons, pour un temps limité, à

**89 centins**

Cet assortiment comprend: des Rôtissoires, Bouilloires, Marmites, Chaudières à l'eau, Plats à Vaisselle, Théières, Cafetières, Marmites à patates, Casseroles, etc. etc.

**Magasin W.-H. GAGNE, St-Justin, Qué.**

# COIN SPORTIF

## Le Club "l'Echo de St-Justin" remporte sa septième victoire consécutive

Une fois de plus, le Club de l'Echo de St-Justin s'est engagé sur le chemin de la victoire. En battant le club des Bouffons par le score de 7 à 4. Dès l'apparition de ces joueurs presque mystérieux, les spectateurs crurent à une victoire très facile. Mais sous les habits jaunes et noirs des Bouffons, il y avait de bons joueurs. C'est pourquoi, la foule qui était composée d'environ 900 personnes — d'après l'avis des meilleurs statisticiens ne fut pas déçue, quand ils virent le beau jeu que faisait le club de Bouffons, surtout parmi les joueurs du losange. La batterie Lafrenière - Bellemare débuta dans la partie et Lafrenière n'accorda qu'un seul hit dans les quatre premières manches aux joueurs adversaires. Les autres coups furent frappés dans les mains du lanceur ou des autres joueurs du losange, qui firent très bonne figure. Le nouvel arrêt-court, Gérard Bellemare, sut faire honneur au nom de "bon joueur" qu'il s'était chéri de par les années précédentes. Car Bellemare arrêta des balles rapides qu'il lançait toujours avec justesse au premier but. Les joueurs des Bouffons s'aperçurent, dès le début de la partie, qu'il était très difficile de voler le deuxième but avec Edgar Bellemare comme receveur et Clément au deuxième but. Le premier but, Gérard Ferland, se montra d'une habileté complète. Bellemare, arrêt-court, frappa à la quatrième manche pour un trois buts. Mais le plus dur coup fut celui de Fleury.

A la cinquième manche, la batterie Fleury-Bourgeois prit ses positions et tint en respect les joueurs adversaires, qui n'enregistrèrent que deux points pendant le reste de la partie. A la 9e manche, les Bouffons firent un dernier effort, croyant remporter les honneurs de la partie. Mais ils furent impuissants à frapper les balles de Bourgeois qui retira trois hommes de suite au bâton. Guimont, qui lançait pour le Club Bouffon, retira 7 hommes au bâton.

La partie dura 2 heures et 35 minutes. Tous les spectateurs éta-

taient satisfaits du beau jeu que donnèrent les locaux.

### DETAILS

Bouffon 1 0 0 1 1 0 1 0 0  
Echo de St-J. 3 3 0 0 0 0 1 0 x

## Potins du Base-Ball

On dit que M. le Notaire est de plus en plus confiant dans son club; et surtout c'est de la confiance raisonnée.

On dit qu'Ernest est vraiment l'homme qu'il faut pour encourager les joueurs.

On dit que le Sous-gérant, Albert Clément, ne fuit pas les ardeurs du soleil, quand il s'agit de prodiguer ses avis.

On dit que le Club de l'Echo, par ses victoires multiples, aura en sa possession tout près de cent bâtons à la fin de la saison.

On dit que Gérard Bellemare fait l'affaire de tout le monde à son nouveau poste d'arrêt-court.

On dit que Ferland s'étend deux fois sa longueur sur le premier but.

On dit que Lafrenière et Ferland sont dans une entente parfaite pour faire mourir les joueurs au premier but.

On dit que c'est un train et tout un problème pour prendre le deuxième but avec Bellemare derrière le marbre.

On dit que Lafrenière a hâte de jouer contre Maskinongé.

On dit que Napoléon a parlé à Monsieur LeBeau pour faire reculer les granges, quand le Club de l'Echo jouera contre Maskinongé.

On dit que le frère du premier but peut frapper un circuit au moment où les spectateurs s'en attendent le moins.

On dit que Georges Bonin a les yeux brillants comme des diamants quand il pince la balle.

On dit que Bourgeois est très dangereux quand il se fâche. La preuve en fut donnée dimanche.

On dit que Pierre Dugré pleurerait... de joie, dimanche dernier, de voir battre les Bouffons par son club.

On dit que M. Hervé Francoeur est un fameux vendeur de "cartes de score", pour un club qui se douillette toujours dans les plis de la victoire.

On dit que les Doucet, Ladouceur et Pépin se font une spécialité

très appréciable de surveiller leurs confrères sur les buts.

On dit que Marcel Lessard vend beaucoup plus de pain depuis que le club de St-Justin s'est engagé sur le chemin de la victoire.

On dit que Lucien Lafrenière a l'oreille sonore et fine et l'oeil vif, quand il s'agit des intérêts du club.

On dit que Capitaine a des mains qui lui servent de porte-voix pour encourager son club.

On dit que MM. Paul et Albert Baril aiment à se parler des activités sportives avant de se coucher, le soir.

On dit que M. Lazare Villeneuve tient ardemment à être accompagné de sa chère moitié pour assister aux joutes de balle.

On dit que M. "Charly" Clément n'entend pas s'en faire imposer par les clubs adversaires sur la question des règlements.

On dit que M. Eugène Lebeau tient à emporter son marteau et son enclume pour applaudir les bons coups de son équipe, lors de la partie du 9 juillet.

On dit que M. Pierre Pépin n'hésite pas un instant à se ranger dans la légion des protecteurs du club.

On dit que MM. les frères Mandeville supporteront le club de l'Echo jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

## Nouvelles de l'extérieur

Il appert qu'Azellus dispose de 25 sous en paris pour le club de Maskinongé. Mais il court 99 chances sur 100 de perdre son paris.

On dit qu'Eva ne ménage pas ses compliments peu flatteurs pour un partisan du club de l'Echo de St-Justin.

On dit qu'Henri, soit par intérêt, soit par sentiment, reste dans la zone neutre...

On dit que le gérant du club Maskinongé doit faire cirer son club en blanc le 9 juillet à St-Justin.

On dit que le gérant Boucher était plus gai avant la partie qu'après, lors de la partie officielle.

On dit que Bourdon pique sans empoisonnement. Il ressemble en cela à un dentiste qui extrait les dents sans douleur.

On dit que Monsieur le Docteur Landry aime beaucoup à suivre les parties qui se jouent à St-Justin. Voilà un homme qui s'y connaît.

On dit que nos députés Barrette et Thidel assisteront à l'inauguration officielle à St-Justin, le 2 juillet.

### Le ministre des affaires étrangères

\* \* \*

Dimanche, le 25, le Club de Maskinongé joua sa partie officielle contre un club des Trois-Rivières, le St-François. Le Club de Maskinongé était au complet, puisqu'il avait comme recrues Bourdon, Robitaille et Mathieu.

Malgré la force semi-professionnelle de la batterie Bourdon-Robitaille, le Maskinongé subit une humiliante défaite par le score de 11 à 4. Il appert que cette défaite fit une plaie béante dans le coeur du gérant. Puisse-t-elle être pansée!

Il paraît que Bourdon retira quinze hommes au bâton. C'est un travail qui mérite félicitations. Mais il est à espérer que Bourdon ne s'en vantera pas devant ses amis de Célanese et de Notre-Dame, car ils lui diront qu'il cherche à faire l'ours avec les petits clubs de campagne et qu'à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Les nouvelles du matin nous

rapportent que la balle de Bourdon a défoncé la broche du "back-stop". Lance-t-il avec un fusil? — Mais, à vrai dire, la broche devait être un peu défoncée!...

Quand on voit qu'un lanceur retire quinze hommes au bâton, il est à se demander s'il était seul sur le losange. Ce à quoi quelques-uns répondent que les autres joueurs faisaient en sorte que Bourdon semblait être seul à jouer.

Encore les Nouvelles du matin nous apprennent que Bourdon passe la semaine à Maskinongé, afin de faire pratiquer ses joueurs. C'est vraiment un bon homme pour montrer à jouer aux autres.

Les joueurs de l'Echo attendent avec sérénité le jour de la victoire.

On se rapporte dans la cité des Trois-Rivières que l'Echo de St-Justin possède le meilleur Club.

Il paraît que "Baby" pensionne son "homme engagé".

Les spectateurs du Maski passent leur temps à se demander si leurs joueurs jouaient contre leur propre club. Question angoissante!

Avec la partie de dimanche dernier, les espérances des Maskinongéois se sont écroulées avec la même rapidité qu'un château de cartes. Halte-là; St-Justin est là!

Un gars de St-Just.

## REMERCIEMENTS

La population entière de St-Justin ainsi que tous les amateurs locaux du sport tiennent à remercier, bien sincèrement, M. Joseph-Edouard Casaubon, digne supporteur du Club de Maskinongé et fils de M. Pierre-Eustache Casaubon, Hôtelier, résidant à Maskinongé, pour avoir sollicité auprès de M. Desormeaux, représentant à Joliette de la Brasserie Molson, la jolie contribution de cinq dollars aux profits du club de l'Echo de Saint-Justin. De plus, il est juste que ce jeune organisateur soit félicité de son esprit sportif. Souhaitons que son dévouement soit récompensé au-delà de ses espérances!

## Louiseville

M. l'abbé Darche, Mlle M.-Sophie Lambert, de St-Césaire étaient chez M. Zéphirin Lambert ces jours derniers.

M. et Mme Henry Damphousse, de Montréal, chez Mme G. Rousseau.

M. et Mme Léo Dubreuil, leur fils Roger, de Montréal, chez M. E. Benoit.

Mme E. Gariépy a réuni quelques amis pour un bridge.

M. Napoléon Chevalier, M. Lucien Béland, M. et Mme E. Benoit, leur fille Claire sont allés à Montréal.

M. et Mme Emile Chevalier, leur fille Louise, de Québec, chez M. E. Benoit et Napoléon Chevalier.

M. le notaire et Mme Laurent Lesage de Québec, chez M. Hector Béland.

M. et Mme Arthur Lesage, leur fils Jean, Raymond, M. et Mme Xavier Lesage et leur fils Henri, de Québec, chez M. Hector Lesage.

Mlles Françoise et Claire Héту, de Montréal, chez M. Elphège Marseille.

M. Jean-Paul Chevalier, du Collège l'Assomption est chez son père pour ses vacances.

Dr A.-D. Milot, de Berthierville chez le Dr L. Gélinais.

M. et Mme Lucien Caron, de Berthierville, chez M. Clovis Caron.

M. et Mme P.-Emile Turgeon, M. Arthur Turgeon, de Montréal, chez M. E. Turgeon.

L'honorable M. Gariépy, Mme Gariépy, leur fils Georges, des Trois-Rivières, chez M. Napoléon

Chevalier.  
M. Odilon Fortier, des Trois-Rivières, chez M. G. Rousseau.  
M. Réginald Lindsay, de Joliette chez son père le Dr Lindsay.  
M. Zotique Legris, de Montréal, chez M. Clovis Caron.  
Mgr Dionis Gélinais, des Trois-Rivières, chez le Dr L. Gélinais.

## Catalognes et Petits Rugs

Nous payons toujours les plus hauts prix pour ces deux articles. Si vous en avez à vendre venez nous voir.

Magasin W.-H. GAGNE, SAINT-JUSTIN, P.Q.

## LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les maux tristes, Régles en abondance, Régles langrissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main. Prix: un traitement \$3.00; la bouteille de 25 cences.



Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 411

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél. 1111

## J.-A. VILLENEUVE

### NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-41

## Richard Lessard B. C. L.

### NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collections.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé

82, rue St-Laurent — Tél. 103

LOUISEVILLE, P. Q.

## Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

## L.J. A. LEGRIS

### DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

68, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

## Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants: avec bouquins caoutchouc \$0.50 avec bouquins en bakélite 1.00

Prix spéciaux à la douzaine

## Magasin W.-H. GAGNE,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

## OMER RINFRET

### BOUCHER

Gros et détail Et commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foins, etc.

Service de Frigidaire

Louiseville, P. Q.

## Cédule pour les parties du club Echo de St-Justin A.A.

Nom.	Date	Joué à:
La Baie Shawinigan,	2 juillet	St-Justin.
Maskinongé	9 "	" "
St-Lin	16 "	" "
St-Lin	23 "	St-Lin
Maskinongé	30 "	Maskinongé
St-Marc Shawinigan	6 Août	St-Justin
St-Boniface Shawinigan	13 "	" "
APPLICATION SEULEMENT		
Plaisante (Trois-Rivières)	20 "	" "
St-Thomas Joliette	27 "	" "
Notre-Dame Charrette	2 Septembre	" "
St-Louis de Trois-Rivières	9 "	" "
PARTIES JOUEES		
SCORES	GAGNEE	PERDUE
Berthierville	4 à 1	X
Etudiants G.-Forestiers	8 à 4	X
St-Barnabé Nord	3 à 0	X
St-Barnabé Nord	7 à 6	X
Pointe du Lac	5 à 2	X
Pointe du Lac	8 à 6	X
St-François d'Assise	8 à 7	X
Club Bouffon	7 à 4	X

RESUME: 7 parties consécutives de gagnées; 1 de perdue.

### Notes Locales

MM. les abbés Adélarde Desrosiers, Joseph Bergeron, Léo-Paul Roy, Robert Charland, et Léopold Fournier, tous du Séminaire de Nicolet, sont venus visiter l'Echo de St-Justin lundi dernier.

Au moment d'aller sous presse, on nous apprend la mort de Mme Adélarde Lemyre (née Clémentine Mongrain) décédée à l'âge de 68 ans. Nos sympathies à la famille.

Mlles Lucienne et Yvette LeBeau sont allées passer une huitaine à Montréal.

Mlle Marie-Ange Lafrenière, de Québec, en promenade à St-Justin pour quelque temps.

Mlle Cécile Lafrenière de Montréal passe la semaine à St-Justin, chez ses parents.

M. et Mme Charles Trotochaud sont allés à Shawinigan la semaine dernière.

Mme André Carufel passe un mois à Montréal chez ses parents.

M. et Mme Ferdinand Vermette sont revenus d'une quinzaine passée à Highgate Vermont et à Montréal.

M. Joseph Philibert de l'Épiphanie a assisté à la St-Jean-Baptiste. Il a été enchanté de sa soirée et il se propose d'y revenir l'an prochain avec sa famille.

M. et Mme Solomon Philibert sont revenus enchantés d'une promenade d'un mois à l'Épiphanie. Ils ont aussi visité St-Lin.

Mme Clément Philibert, de St-Paulin a passé huit jours chez ses parents à St-Justin.

M. Joseph Philibert, Mlle Jeanette Philibert et M. Clément St-Cyr, de l'Épiphanie étaient de passage à St-Justin dimanche dernier.

Mlle Florence Philibert est allée passer une quinzaine à l'Épiphanie et elle doit aussi visiter Montréal et Longueuil.

M. Ovilas Philibert et son fils Aimé sont allés à l'Épiphanie chez M. Joseph Philibert.

Un accident est arrivé cet après-midi à M. Maurice Vertefeuille, fils de M. Joseph Vertefeuille. Il était à faire du savon, quand il voulut faire diminuer le feu, qui avait été trop activé avec de l'huile, en y jetant une chaudière d'eau. Ceci provoqua une explosion qui mit le feu après lui et lui causa de graves brûlures, surtout sur les bras et dans la figure.

M. Hormisdas Comtois est allé à St-Léon assister au service de M. Jean-Bte Pichette.

Dimanche dernier, M. Hormisdas Comtois et sa fille Germaine, sont allés à St-Didace pour assister à la première messe, dans sa paroisse natale, du Rév. Père Philippe Barrette, fils de M. Siméon Barrette.

M. C.-E. Milot, de St-Félix de Kingsley est actuellement de passage au presbytère de St-Justin.

**Mariage.** — Le 28 juin, M. Aristide Bussières, fils de M. et Mme Joseph Bussières, à Mlle Simonne Philibert, fille de M. et Mme F.-X. Philibert.

### Maskinongé

Huit élèves de notre couvent sont allées passer leurs examens devant les membres du Bureau des examinateurs de T.-Rivières, pour l'obtention de leurs brevets. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leurs examens.

Mme Camille Bernier, Mlle Jeanne d'Arc Déziel, M. Avellin Dakourt E.E.M. en visite chez MM. J.-O. Déziel et Pierre Dalcourt.

M. et Mme Edouard Fréchette, M. et Mme Omer Déziel, Mme Wilbrod Lemyre, Mlles Alice, Pauline et Alma Frigon, de passage à Trois-Rivières dimanche dernier.

Mme Joseph Rainville, Mlle Jeanne d'Arc Rainville, M. et Mme J.-C.-F. Desjarlais et leur fillette Jeannine à Montréal pour la fin de semaine.

M. Jos Héroux de Mottréal en visite dimanche dernier chez ses soeurs Mesdames Edouard et Donat Guinard et autres parents.

M. Louis Lupien et sa famille, étaient chez M. et Mme Agapit Laurendeau dimanche dernier.

M. et Mme Joseph Lemyre de Montréal, M. et Mme Trefflé Ladouceur et Mlle M. Louise Lemyre de Shawinigan en visite chez M. et Mme Théophile Lemyre.

Mme Napoléon Massicotte pour les vacances chez M. et Mme Narcisse Bastien.

Étaient en visite dimanche dernier chez M. F.-X. Gravel du Petit-Bois, M. et Mme Alcide Gravel et leur fillette Simone, de Québec, Mme Donat Lambert de T.-Rivières.

M. F.-H. Gravel de retour d'un voyage à Montréal.

### DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Léocadie Ferron, épouse de M. Joseph Bastien, survenu samedi le 24 courant, à l'âge de 70 ans 11 mois 22 jours. Nos sympathies à la famille.

### La Reine

Baptêmes: M. et Mme Emile Ducharme, une fille: Marie-Madeleine-Pierrette. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Desrochers.

— M. et Mme Siméon Marci, un fils: Joseph-Jacques. Parrain et marraine: M. et Mme Gédéon St-Jean.

— M. et Mme J.-A. Ducharme, une fille: Marie-Eglantine-Huguette. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Ducharme.

— M. et Mme Elisée Caron, un fils, Joseph-Yvon-Raynald - Justin. Parrain et marraine: M. et Mme

Xavier Jacob.

**Mariage.** — M. Joseph Fluette à Mlle M. Morin.

**Transactions.** — M. Ephraïde Delisle, de Notre-Dame des Anges, a acheté la terre de M. Jos Dessureault.

— M. Elie Marciel a acheté la terre de M. Albert Thibodeau.

— M. Alphonse Marleau a acheté la terre de M. Ernest Darveau.

**Divers.** — Les examens scolaires ont eu lieu les 24 et 26 juin. Les résultats ont été très bons dans toutes les écoles et les progrès marquants des élèves leur ont valu des félicitations de la part des visiteurs.

— M. Albert Thibodeau de Ste-Elisabeth, de passage à La Reine.

— M. Freddy Paquin est parti pour une promenade à St-Didace.

### Bonnes Vacances!

Nos maisons d'éducation ont depuis quelques jours déjà fermé leurs portes. Je n'en voudrais de vous écrire aujourd'hui sans rendre hommage à la Fée des Vacances. Souveraine aimable que beaucoup d'entre vous, mes jeunes amies, ont vu s'approcher avec des espoirs et des rêves plein le coeur.

Elle est une Fée qui sait réaliser vos plus chers désirs, voire même vos caprices... Plus de travail hâtif, de courses aux examens, plus d'études ou de copies ennuyeuses. La Fée des Vacances permet de respirer, elle repose, elle remet à plus tard les devoirs sérieux, elle apporte avec elle une sensation unique et si vivement désirée: le plaisir de se sentir enfin libre et tout-à-fait maîtresse de soi et de l'emploi de son temps.

Sa venue est attendue avec tant d'impatience...! Les petites filles d'aujourd'hui ressemblent à celles d'hier. Je me rappelle très bien avoir tenu un compte sévère, heure par heure, des jours à rester en pension et, pourtant j'aimais l'étude et j'ai gardé un reconnaissant souvenir des religieuses dévouées de qui, si souvent, j'ai dû, comme bien d'autres hélas! exercer la patience et la douceur...

Mais le coeur humain est instable dans ses désirs et c'est toujours le bien dont il est privé qui lui semble le plus désirable. C'est sans doute pour cette raison que les vacances nous paraissent une chose si délicieuse.

Que de projets ne fait-on pas à l'approche de ces jours bienfaisants, projets qui, pour la plupart resteront à l'état de velléités, car il faut surtout compter sur l'imprévu qui nous apporte souvent beau-

coup plus que nous n'avions escompté.

La chaîne du règlement pèse si lourd après dix mois qu'il est bien permis de la déposer jusqu'aux premières feuilles mortes. D'ailleurs après quelques jours de repos et d'adaptation à la vie nouvelle, il nous vient une soif d'occupations un besoin d'une vie plus régulière se fait sentir et pour beaucoup la somme de travail accomplie pendant les vacances est considérable. C'est un travail qui est presque un repos puisqu'on le fait sans y être obligé le moins du monde.

Nous souhaitons ardemment que cette merveilleuse Fée des Vacances que nous évoquons dans cette chronique apporte à chacune de nos lectrices beaucoup d'heures libres qu'elles n'auront pas le droit de perdre... Le Temps est si court, il ne faut pas le gaspiller en futilités, mais le bien employer tout en nous reposant pendant ces deux mois des travaux des autres dix mois.

C'est la phase bénie où l'on ne doit pas se permettre une minute d'ennui ni de tristesse et, où il serait cruel de laisser à d'autres notre part des travaux que nous pouvons si facilement accomplir tout en nous reposant.

Soyons donc pendant ces jours, joyeuses et bonnes, nous efforçant d'alléger un peu le fardeau des autres, de celles qui n'ont jamais de Vacances.

Que nos fillettes soient généreuses et aident gentiment la grande soeur ou la maman restées à la maison, accomplissant tout le long du jour la tâche quotidienne. Il ne faut pas que ce temps des Vacances apporte un surcroît d'ouvrage à la mère de famille mais que ce soit plutôt un repos et un plaisir pour elle de voir ses fillettes empressées à l'aider et à mettre en pratique les excellentes leçons reçues au pensionnat.

Ainsi chaque membre de la famille profitera des vacances, c'est pourquoi nous voulons qu'elles soient pour toutes bonnes et reposantes.

Jeanne Le Franc.

Saint Joseph, fils de David, fut pauvre. Gagner sa vie par le travail n'a rien qui répugne à la noblesse de l'homme. C'est au contraire ce qui souvent l'empêche de s'avilir.

Isidore de Isolamis.

Il n'importe pas tant d'avoir l'intelligence brillante et cultivée que la volonté droite et parfaite.

Annette St-Amant.

### DIFFERENTES MANIERES D'AIDER NOTRE JOURNAL

- 1.—En s'y abonnant ou en payant son abonnement.
- 2.—En lui procurant de nouveaux abonnés.
- 3.—En le faisant lire.
- 4.—En lui apportant une collaboration littéraire.
- 5.—En sollicitant des annonces à son intention.
- 6.—En encourageant nos annonceurs, disant que vous avez vu leurs annonces dans notre journal.

### PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque semaine. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces — Vous serez surpris du résultat.  
TARIF: 25 mots ou moins 25 cents; un centin par mot additionnel. Cinq insertions pour le prix de quatre.

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

"ROMANS." — Livre National "usagé. 8 romans pour un dollar, 50 pour cinq dollars, 100 pour neuf dollars. Franco. Catalogue. A "La Cité des Livres" 4430 rue St-Denis, Montréal.

Vous trouverez toujours au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q., le plus beau choix d'Articles de toilette, tels que: Parfums, Lotions, Bayrum, Crème de beauté, Poudre de toilette, etc., etc.

### HOMMES DEMANDES

Avons besoin d'hommes sérieux, actifs et ambitieux pour détailler 160 Produits Canadiens comprenant Articles de Toilette, Médecines, Produits Alimentaires et Produits de la Ferme. Système Comptant. Nos vendeurs actuels font de \$25.00 à \$35.00 par semaine. Aucun risque. Meilleur temps pour partir ce commerce. Territoire réservé. Détails et Catalogue. LA CIE FAMILIX, 4785 Ste-Catheine Et. Montréal.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

**P.-O. PAQUETTE**  
Menuisier et Manufacturier de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.  
ENTREPRENEUR GENERAL  
Agent pour les engins à gazolins et à l'hulle de Fairbank-Moreau.  
Entrepreneur-Electricien licencé.  
SAINT-JUSTIN

L'Almanach du Peuple  
Est en vente au bureau de l'Echo de Saint-Justin à 25 cents. Par la poste, 10c. en plus.

## Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au ...

**MAGASINS**  
*Indépendants*  
**VICTORIA**  
LIMITÉE

W. H. GAGNE, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

### RECENSEMENT DE 1933 ST-JUSTIN

Communians	1151
Non-Communians	290
Population	Total 1441
Dans 90 ans	2
" 80	34
" 70	72
" 60	77
" 50	170
" 40	189
" 30	217
" 20	327
" 10	à 1 jour 353
Total	1441 ames
Familles	250

# La fête de la St-Jean-Baptiste à St-Justin

(suite de la première page)

et la descendance, mais encore par le coeur et la fécondité de la vie.

Et, Messieurs et Mesdames, s'il y a dans notre vie tant spirituelle que matérielle, une période où nous devons marcher à la lumière de l'histoire c'est bien celle que nous traversons présentement. Car si l'on veut que la prospérité revienne dans notre pays, il faut que les chefs dans tous les domaines de l'échelle sociale, se soumettent aux principes qui ont fait de nos ancêtres des diplomates et qui ont donné à leurs entreprises, sinon les richesses, du moins un certain espoir de survivance.

Or, Messieurs et Mesdames, si nous vivons une heure solennelle de notre vie, comme race Canadienne-française; si nous passons des jours qui ressemblent à ceux d'une retraite nationale, nous devons nous lever dans toute la vaillance de notre être, prêts à combattre au son de la cloche, qui sonne cette heure tragique et nous avons le devoir de méditer, sur les destinées que Dieu nous a données à remplir sur cette terre d'Amérique, avec le même recueillement et la même sincérité qu'en des jours de retraite.

Car, comme nation, nous traversons une heure tragique. Les chefs de la société canadienne, les éducateurs de notre jeunesse, les autorités, tant religieuses que civiles, enfin tous ceux qui sont au courant des activités nationales constatent, hélas! que nous descendons rapidement la pente de la ruine et de la décadence. Et les faits qui révèlent cette attitude humiliante sont cruels et douloureux.

En effet, la langue que nos aïeux nous ont apportée de France, langue apprise sur les genoux maternels; cette langue, dis-je, qui est la plus belle et la plus noble; cette langue que nos pères ont défendue avec tant d'opiniâtreté et d'ardeur, semble par notre négligence vouloir disparaître peu à peu de nos lèvres. Car, voyez, Messieurs et Mesdames, ce qui se passe, un peu partout.

Quelle est la langue qui se parle le plus même dans les centres Canadiens-français, dans les maisons de commerce et dans tous les endroits d'activités financières, sinon la langue Anglaise? Et pourquoi cette anomalie? — Parce qu'il y a des canadiens-français qui croient que c'est plus distingué et plus admirable de parler sa langue des autres peuples.

Et en agissant ainsi, il est tout à fait douloureux de constater quels en sont les funestes résultats. Car si l'on voit tant d'Anglais à la tête de nos grandes industries et de nos grands magasins, c'est que les Canadiens s'obstinent à n'employer que la langue anglaise dans toutes

les relations commerciales. C'est pourquoi, nous, les Canadiens, nous n'avons que les dernières positions, qui ne sont pas celles de gens qui sommes maîtres dans notre pays.

De plus, si notre part est tant limitée dans le domaine financier et si nous avons l'air d'un peuple qui ne s'entend pas dans les questions financières, ce n'est pas dû seulement au fait que nous nous servons trop de la langue anglaise, mais aussi et surtout au fait que nous avons trop acheté et trop encouragé des maisons de commerce, dont les propriétaires et les bénéficiaires étaient des Anglais ou des Juifs et non des Canadiens-français.

Mais, il ne faut pas nous se décourager. Car si nous nous sommes engagés dans la pente la ruine et de la décadence, il faut que nous la remontions avec courage et que nous nous mettions au niveau d'un peuple qui doit être le premier et le plus puissant, puisque nous sommes les maîtres de notre pays.

Et pour cela, Mesdames et Messieurs, nous devons nous efforcer de mettre un peu plus de patriotisme et de sens national dans tout ce que nous faisons. Nous devons être fiers de parler notre belle langue et ne point craindre de nous en servir dans toutes les occasions qui nous sont offertes. Aussi, il faut prendre comme principe d'acheter dans nos magasins canadiens-français. Car si nous continuons à acheter chez les Anglais et chez les Juifs, nous édifierons à leurs profits des fortunes colossales qui ne serviront qu'à nous écraser dans les périodes de lutte pour la survivance.

Oui, Messieurs et Mesdames, servons-nous de notre langue. Il existe dans cette paroisse même un magnifique journal, "l'Echo de St-Justin", qui est un excellent facteur pour propager et faire aimer notre langue. C'est pourquoi nous devons nous y abonner et nous faire les zélés propagateurs de ce journal.

Enfin, soyons convaincus que nous n'escaladons les sommets de la victoire qu'à prix d'efforts et de sacrifices. Soyons unis, car l'union fait la force et surtout protégeons-nous les uns et les autres: c'est encore le meilleur moyen de survivance.

ce 25 juin, 1933.

J. L.

## Visitons Québec.

### LA GASPESIE

Lorsqu'en 1534, Jacques Cartier découvrit le Canada, c'est à Gaspé même, dans la baie de ce nom, qu'il érigea une croix faite de bois brut, y incrusta la fleur de lis et légua ce nouveau monde au Christ et au "Roy de France".

Plus tard, nos ancêtres en furent les premiers habitants.

C'est encore dans la Gaspésie que vinrent se fixer les Acadiens exilés par le "Grand Dérange-

ment"; puis les "Loyalistes", chassés des Etats-Unis, après la révolution, à cause de leur loyauté à la couronne britannique. Ensuite, attirés par l'abondance de la pêche, on vit arriver des Anglais, des E-cossais, des Jersiais et des Guernesiais.

Les deux langues — française et anglaise — sont d'un usage courant dans la Gaspésie, mais la langue française domine le long du littoral nord, et jusqu'à Gaspé, tandis que le long de la baie des Chaleurs, l'anglais est la langue ordinaire du commerce et de l'industrie.

Malgré le progrès moderne et le confort, le voyageur y trouve une atmosphère d'autrefois qui possède un charme pénétrant particulier.

Parmi cette population saine d'agriculteurs et de pêcheurs dans ce décor d'après beautés sylvestres et marines, le touriste est heureux de vivre des heures de calme et de repos, pendant que ses yeux sont émerveillés et que son esprit se délecte aux récits d'autrefois.

Les moeurs ancestrales ont peu changé au pays de Gaspé. On y trouve le vieux puits et sa margelle, le four à pain au dos de glaise blanche. Les costumes ont une note archaïque et souvent l'attelage de boeufs ou de chiens qui dévale du village voisin surprend et amuse l'étranger.

L'esprit du voyageur est en constant éveil lorsqu'il parcourt la Gaspésie.

D'un côté le grand luxe, de l'autre, le charme des vieilles gens et des vieilles choses. Partout de la couleur, du soleil, une brise saline qui ravigote, l'emprise de paysages imprévus, admirables.

Il faut visiter la Gaspésie pour l'apprécier et lui rendre justice. Riches et pauvres peuvent se payer des vacances au pays de Gaspé, tant la vie y est facile.

Les routes sont belles et nombreuses. Les amateurs de pêche et de chasse ne sauraient trouver mieux.

Les richesses naturelles de la Gaspésie intéresseront les connaisseurs ainsi que ses pulperies et ses pêcheries.

Le "Rocher Percé" intriguera bien des visiteurs, de même que les centaines de milliers d'oiseaux de mer qui s'y donnent rendez-vous.

On peut se rendre en Gaspésie par auto, par chemin de fer ou par bateau.

Il suffit de parcourir une des brochures gratuites qu'offre au public le Bureau Provincial du Tourisme, 1013 Dominion Square, à Montréal, pour s'en rendre compte.

Ce bureau est constamment ouvert et à la disposition du public. C'est un précieux avantage.

La carte routière provinciale contient maints détails qui rendront d'appréciables services aux voyageurs, aux touristes de chez-nous qui veulent visiter leur province. Qu'il s'agisse de la Gaspésie, des Cantons de l'Est ou des régions

laurentiennes, il est bon de se la procurer. Elle constitue un "vade mecum" indispensable.

## L'Esprit de clocher

L'esprit de clocher est-il compatible avec l'esprit de charité? N'est-il pas contraire à l'esprit chrétien? Je dis que l'esprit de clocher est à la base de la vie chrétienne. La vie chrétienne tend à faire de tous les hommes, les enfants d'une même famille, les serviteurs d'un même Dieu. La même charité doit les unir dans la poursuite de leur idéal qui est la vie en Dieu. Or pour arriver à ce but les chrétiens doivent se grouper autour de leur pasteur, éviter autant que possible les contacts avec ceux dont les doctrines, les théories, le culte sont un danger pour l'intégrité de leurs moeurs, de leurs traditions, de leur foi.

Les chrétiens doivent avoir l'esprit de clocher en ce sens qu'ils doivent se tenir fermes, autour du même pasteur, afin qu'il n'y ait qu'un seul pasteur et qu'un seul troupeau. Les fidèles catholiques unis à leurs curés sont par ces mêmes curés unis à leurs évêques et par les évêques au pontife suprême.

Cet esprit de clocher n'exclut pas la charité envers les autres hommes qu'il faut ne pas scandaliser, qu'il faut amener à priser notre foi et même à l'embrasser mais comme la charité bien ordonnée commence par soi-même, il faut favoriser d'abord les siens, encourager d'abord ceux de sa race et ceux de sa religion, ceux de sa paroisse, partant il faut avoir l'esprit de clocher, cet esprit de famille raisonnable et raisonné qui n'est autre que la pratique de la charité bien ordonnée.

Mes chers concitoyens de St-Paul et de Ville Emard, ayons l'esprit de clocher, vivons unis les uns avec les autres, les uns pour les autres, afin d'être prospères les uns par les autres. L'union fait la force peut se traduire: l'esprit de clocher a fait le succès de toute cité.

Léonard LAUZON.

Ne dépensez pas toute votre énergie à bâtir des châteaux de cartes, gardez-en assez pour changer vos rêves en réalité.

— o —

Depuis si longtemps que la vérité est au fond d'un puits, elle a du se noyer.

### CONCILIATION

La petite Marcelle s'est fait une opinion conciliante sur la question de savoir s'il convient d'avancer la date des vacances ou de conserver la date actuelle.

—Il n'est pas besoin de tout bouleverser, dit-elle.

—Alors, comment faire?

—Eh bien! On pourrait se contenter d'avancer la date de l'ouverture des vacances sans modifier celle de la rentrée.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'AJ-DER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?

Si vous avez des parents ou des amis que la lecture de notre journal pourrait intéresser, vous n'avez qu'à nous envoyer leurs noms et adresses et nous ferons un plaisir de leur envoyer gratis un méro-spécimen.

**DESSIN**  
Pour ANNONCES, ETIQUETTES, MARGES DE COMMERCE, ENTETES DE LETTRE, DIPLOMES, CATALOGUES, AFFICHES, etc.  
Spécialité: Cartes de mariage  
—Originalité et bon goût—  
**EDDY F. PREVOST**  
Studio 2 MONTREAL, 72, rue DUNDAS O. E.

## Prenez une CE-PHA-NOL

Pour soulager véritablement

Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.

Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les CE-PHA-NOL sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables CE-PHA-NOL et les tablettes ordinaires.

**Boite blanche et violette**  
**CE-PHA-NOL**  
TABLETTES  
GRIFFE  
NEURALGIE  
MAL DE TÊTE  
RHUMATISME  
25¢  
LA BOITE

**EN-AR-CO MOTOR OIL**  
Essayez notre célèbre gasoline "White Rose" et nos huiles "En-ar-Co". Ces produits donnent toujours satisfaction.  
Magasin W.-H. GAGNE, Saint-Justin, P. Q.

## 'TI'PIT LE CHÉTV. — MAR EDDY PRÉVOST

